



L'esprit
Vouvançay!



PATRIMOINE

HISTOIRE

CULTURE

LÉGENDE

ENVIRONNEMENT



Bulletin *Municipal*

2023/2024

Memento !

Horaires d'ouverture de la mairie

Mardi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00
Mercredi : 8h30 - 12h00
Jeudi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00
Vendredi : 8h30 - 12h00
Samedi : 10h00 - 12h00

10 place de l'Église
Tél. 02 51 00 80 21
Fax : 02 51 00 82 85
mairie.vouvant@wanadoo.fr
www.vouvant-vendee.fr



Jours et horaires d'ouverture de l'agence postale

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9h30 - 12h00

À côté de la mairie
Tél. 02 51 00 81 39

Permanence notariale : Maître Nathalie JADAULT

Les jeudis
de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 à la mairie

Rendez-vous : Office notarial La Châtaigneraie
Tél. 02 51 69 68 67

Permanence architecte conseil des « Petites Cités de Caractère® » :

Caroline GUILLEMAUT, architecte du patrimoine

Conseil gratuit,
prendre rendez-vous à la mairie

Numéros divers

- Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée - Tél. 02 28 13 07 07
- Sycodem - Tél. 02 51 50 75 35
- Office de Tourisme - Tél. 02 51 00 86 80

Écoles

- Ecole « Les Acanthes »
Tél. 02 51 00 88 51
- Maison Familiale Rurale
Tél. 02 51 00 80 14



Numéros d'urgence

- Pompiers : **18** ou **112**
- SAMU : **15**
- Gendarmerie : **17**
- Enfance maltraitée : **119**
- Violence conjugale : **3919** ou **17**
- Pharmacies de garde : **32 37**
- Médecins de garde : **116 117**
- Défibrillateur : **EHPAD** et **épicerie**
(pendant les horaires d'ouverture du magasin)



Collecteurs

- **Verre et papier :**
parking de la Girouette,
parking du Château-Neuf,
rue de l'Espérance, La Haute-Motte
- **Piles usagées :**
hall de la mairie
- **Vêtements :**
rue de l'Espérance
- **Coquilles d'huîtres et coquillages :**
rue de l'Espérance
- **Bouchons en plastique :** EHPAD

Le mot du *Maire*



Chers Vouvantaises et Vouvantais,

L'automne vient de se terminer permettant à l'hiver de prendre ses quartiers. À cette occasion, la Commune s'est parée de ses plus belles illuminations pour le plus grand bonheur de tous, petits et grands. En ouverture de ces périodes de fêtes s'est déroulé le marché de Noël accompagné de sa traditionnelle marche et maintenant, traditionnels concerts. L'événement a été à la hauteur de nos espérances puisque le village a eu le plaisir d'accueillir plus de 12 000 visiteurs et 630 marcheurs. Ce marché clôture la saison 2023 de belle manière et est la preuve du dynamisme de nos associations et de l'engagement des bénévoles et adhérents qui les font vivre.

Je souhaite profiter de cet éditorial pour remercier les habitants, qui dans un esprit citoyen, ont su faire montre de patience et de tolérance envers les désagréments générés par l'organisation de tels événements mais aussi ceux provoqués par la réhabilitation du pont, qui elle, sous l'égide du Département n'a que trop duré. Nous n'en avons pas encore terminé puisque dès le mois de janvier débiteront les travaux d'enfouissement des réseaux électriques sur la seconde portion de Château-Neuf.

Le monde change, de plus en plus confus, le contexte incertain en raison de tensions géopolitiques, de conflits ouverts ou larvés, de tensions économiques, d'aberrations climatiques, nous ne devons pas l'occulter mais il est des temps de respiration, de repos nécessaires, les fêtes de fin d'année en sont synonymes. Ces temps difficiles ne doivent pas gâcher votre plaisir de retrouver tous ceux qui vous sont chers, de partager avec eux joie et bonheur. La famille doit rester une valeur refuge en particulier pour préserver les plus vulnérables, nos jeunes, nos aînés ainsi que les malades et ceux porteurs de handicaps. Je forme le vœu que pour chacun d'entre vous elles aient été un moment heureux.

J'ai une pensée toute particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés ainsi que pour leurs familles et proches.

Comme vous l'avez constaté, un certain nombre de projets ont pu aboutir en 2023, le city-stade pour nos jeunes, le passage à la LED pour l'ensemble de l'éclairage public de la Commune, la restauration de l'escalier de la tour que j'ai dû fermer au public en raison de sa dangerosité et du risque d'éboulement. Mais le plus important, nous sommes arrivés aux termes des pesanteurs administratives que représentent les différentes études préalables et les procédures liées aux marchés publics pour les opérations suivantes :

- La demande de permis de construire pour le projet de maison de santé est déposée et est en cours d'instruction. La procédure d'appel d'offre sera lancée en janvier 2024 ;
- La convention avec le Département concernant la bibliothèque a été signée, les travaux débiteront en janvier 2024 ;
- La commission d'appel d'offre s'est réunie pour faire le choix des entreprises qui interviendront sur le chantier de l'église pour un démarrage courant premier trimestre 2024 ;
- L'avant-projet définitif pour l'aménagement de la rue de Lusignan et du parking du tennis a été validé et la demande de permis d'aménager sera déposée en janvier 2024 ;
- Les travaux de voirie initialement prévus en 2023 seront réalisés dès que les conditions climatiques le permettront.

Je vous invite à faire bonne lecture de ce numéro et vous donne rendez-vous en 2024, notamment lors de la cérémonie des vœux organisée le 20 janvier au cours de laquelle sera présenté l'ensemble des projets.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter très sincèrement une très belle et très heureuse année 2024.

**Cérémonie des vœux de la municipalité
le samedi 20 janvier à 11 h à la salle des fêtes**

Xavier Philippot

Couverture : Fontaine place de l'Église,
colonne réalisée par Anthony Méta

Le conseil municipal!



**Xavier
PHILIPPOT**
Maire



**Guy
MOREAU**
1^{er} adjoint



**Jean-Pierre
GOIN**
2^{ème} adjoint



**Didier
BELAUD**
3^{ème} adjoint



**David
MAROLLEAU**
4^{ème} adjoint



**Danièle
BELAUD**
Conseillère



**Gilles
BERLAND**
Conseiller
délégué
PCC - Les Plus Beaux
Villages de France



**Annie-France
GARRY**
Conseillère



**Ludovic
GÉRON**
Conseiller



**Yoann
GRÉGOIRE**
Conseiller



**Pierre
LEGAL**
Conseiller
délégué
Affaire juridiques -
Rédactionnel



**Anthony
MÉTAY**
Conseiller



**Sylvie
MEUNIER**
Conseillère
déléguée
Action sociale -
Conseil municipal
des enfants



**Dominique
POUVREAU**
Conseillère
déléguée
Cimetière - Numérotation -
Embellissements paysager



**Yves
ROUSSEAU**
Conseiller
délégué
Tourisme -
Patrimoine



LES COMMISSIONS

- Finances, économie, commerce, et affaires juridiques
- Travaux, voirie, bâtiment communaux, services techniques, éclairage public, assainissement et ordures ménagères
- Urbanisme, droit des sols, environnement
- Communication, tourisme et patrimoine
- Enseignement, social, vie citoyenne et associative
- Chantiers transverses

PERSONNEL COMMUNAL

Administration

► **Secrétaire générale**

Pascale NACROUR

► **Accueil**

Mathilde BIGOT

Services techniques et espaces verts

► Cédric GAY

► Laurent GERBEAUD

► Julien GARITO

École, accueil périscolaire, cantine, entretien

► Muriel FROUIN

► Sandra JAULIN

► Myriam JUILLET

► Véronique ROBINEAU

Agence postale

► Michelle DAVID

► Alicia GABORIT

L'agence postale de Vouvant accueille dès janvier, deux nouvelles personnes en remplacement de Leah Bell : Alicia Gaborit et Michelle David se répartiront les jours d'ouverture du bureau qui restent inchangés.

BONNE RETRAITE JOSIANE GARON



Après 23 années passées au sein de l'équipe des employés municipaux de Vouvant, Josiane Garon a pris sa retraite au 1^{er} janvier. Adjoint-technique, Josiane Garon travaillait plus particulièrement à la cantine et à l'entretien des locaux.

Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.

La municipalité

TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES au 1^{er} janvier 2024

	Mariages	Banquets, repas de famille, soirées dansantes avec la cuisine	Séminaires, réunions sans utilisation de la cuisine	Vin d'honneur	Galette des Rois, lotos...	Assemblées Générales	Sépultures	Utilisation du vidéo projecteur
COMMUNE	300 € * 400 € **	150 €	120 €	80 €	20 €	Gratuit (pour les associations communales)	Gratuit	20 € + caution de 800 €
Journée supplémentaire		30 €	30 €					
EXTERIEUR	600 € * 800 € **	280 €	250 €	160 €	50 €	50 €	50 €	50 € + caution de 800 €
Journée supplémentaire		60 €	60 €					

Mariages * : Forfait 2 jours / **Mariages **** : Forfait 3 jours

Chauffage : Du 15 octobre au 30 avril une majoration de 20 € par jour sera ajoutée au montant de la location.

Vouvant, *quelle histoire!*

1923-2023 : CENTENAIRE DU MONUMENT AUX MORTS DE VOUVANT

Dans le cadre de la commémoration du 11 novembre 1918, la commune de Vouvant a célébré cette année 2023 le centenaire de son Monument aux Morts inauguré entre l'église Notre-Dame et la mairie le dimanche 4 novembre 1923. Ce fut l'occasion de présenter une exposition le samedi 11 novembre 2023 évoquant l'historique de ce monument commémoratif mais également le parcours de vouvantais ayant participé à la Première Guerre mondiale.

Je vous propose de revenir dans les années 1920 afin de retracer l'historique du monument commémoratif communal érigé à la suite de la Première Guerre mondiale.

1920 : un premier monument commémoratif érigé dans le cimetière

Un premier monument commémoratif est placé dans le cimetière. D'après la date visible sur la partie basse du monument, il aurait été érigé ou inauguré le 11 novembre 1920. Il s'agit d'une stèle en pierre calcaire. Une plaque de marbre porte l'inscription suivante : « Secours mutuels La Mélusine à nos camarades morts pour la France en 1914-1919 ».

1920-1923 : monument commémoratif communal

Le 7 novembre 1920, une délibération du Conseil Municipal indique que « Monsieur le Président propose au Conseil le projet d'érection d'un monument à la mémoire des soldats morts pendant la guerre. » Une commission est alors créée afin de se rendre dans d'autres communes et de voir quel type de monument serait susceptible de « répondre au désir de la commune. » Le 22 mai 1921, la souscription lancée par la municipalité a rapporté 4 811,25 francs. Le 11 avril 1922, le Conseil Municipal décide que le monument commémoratif sera composé d'un socle en granit surmonté d'une statue de Poilu en fonte.

Le Conseil Municipal examine plusieurs lieux d'implantation. Le 15 août 1922, une délibération du Conseil Municipal propose deux projets : le premier sur le parvis ouest de l'église, entre la nef Théodelin et la pharmacie actuelle, le second sur la place du Marché, de nos jours place de l'Église.



Plan du 12 juin 1922 © Archives départementales de la Vendée



Inauguration du Monument aux Morts, le dimanche 4 novembre 1923
© Collection particulière – Stéphane Poupin

L'emplacement sur la place du Marché est retenu. Le dimanche 4 novembre 1923 est ainsi inauguré le Monument aux Morts de Vouvant, placé entre la Mairie et le portail nord de l'église Notre-Dame.

Le coût total s'élève à 10 700 francs, comprenant la statue en fonte de fer bronzée représentant un coût de 5 300 francs. La différence, soit 5 400 francs, correspond aux fondations, socle, plaques de marbre, appliques en bronze, palme en fonte de fer bronzée et à la croix de guerre¹.

¹ Source : Florence REGOURD, CVRH, 2018

Focus : la statue *Le Poilu victorieux* de Eugène Bénéte

Le piédestal en granit est surmonté d'une statue dont vous pouvez voir plusieurs exemplaires en France. Il s'agit d'un modèle représentant *Le Poilu victorieux* (ou *Poilu de la Victoire* ou *Poilu triomphant*), une œuvre réalisée par le sculpteur français Eugène Bénéte (1863-1942) en 1920. Cette statue, en fonte de fer, est fondue par les établissements métallurgiques Antoine Durenne à Paris.

Elle représente un Poilu moustachu, en uniforme complet, casqué. Il tient un fusil de la main gauche. Il est équipé de cartouchières, d'un masque à gaz et porte la fourragère sur son épaule gauche. De sa main droite, il brandit une couronne de lauriers, symbole de la victoire, et des branches d'olivier, symboles de la paix. Le Poilu arbore sur sa poitrine trois médailles : la Légion d'honneur, créée en 1802 par Napoléon Bonaparte ; la médaille militaire, instituée le 22 janvier 1852 par Louis-Napoléon Bonaparte ; et la croix de guerre, symbole de la Grande Guerre créée par la loi promulguée le 8 avril 1915². Le Poilu a la bouche ouverte, donnant l'impression qu'il est en train de crier ou de chanter.

² Source : *Inventaire général de la Région Occitanie*

Cette statue est présente dans de nombreuses communes de France. Son tirage est estimé à environ 900 exemplaires, soit approximativement 6 à 10 % des Monuments aux Morts de la Première Guerre mondiale érigés en France. En Vendée, cinq monuments sont surmontés de cette statue : Les Épesses, Le Mazeau, Saint-Cyr-en-Talmondais, Saint-Michel-en-l'Herm et Vouvant.



Le Poilu Victorieux du monument de Vouvant
© Ludovic Géron

1968-1969 : déplacement du monument commémoratif communal

Entre 1968 et 1969, le Monument aux Morts est déplacé de quelques mètres afin d'ouvrir la vue sur le portail nord de l'église Notre-Dame. Il rejoint donc son emplacement actuel.



© Collection particulière – Stéphane Poupin



© Collection particulière – Stéphane Poupin



LE SAVIEZ-VOUS ?

Aucun signe religieux n'apparaît sur ce monument commémoratif communal. En effet, les signes religieux sur les Monuments aux Morts placés sur le domaine public étaient prohibés sauf lorsque le monument était placé dans un cimetière. Ainsi, des tables mémorielles ont été gravées et placées dans l'église Notre-Dame de Vouvant, sur l'un des murs du bras sud du transept. Les deux communautés, laïque et catholique, disposent donc de leur monument du souvenir.

Ci-contre : tables mémorielles, bras sud du transept de l'église Notre-Dame © Ludovic Géron

Commission *finances,* *commerce, économie !*

FINANCES COMMUNALES

Le 8 décembre s'est tenue la réunion de la Commission finances-voirie, la dernière de l'année 2023. Elle permet de faire le point sur les finances communales de l'exercice.

Le budget de fonctionnement a été respecté. En dépit des majorations, l'ensemble des dépenses des postes sensibles dont les salaires et charges sociales, les consommations d'énergie, les travaux courants, a été contenu dans le cadre prévisionnel. Les évolutions de l'éclairage public, avec le passage progressif à la LED, accompagné des modifications de l'amplitude horaire, a permis de limiter le coût de ce poste budgétivore. Un excédent global de l'ordre de 50 000 euros sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement sera le bienvenu pour abonder le budget de l'année prochaine qui s'annonce chargé.

Certains investissements se réalisent sur plusieurs années. Dans le secteur de l'énergie, tout en concourant à l'embellissement de la Commune, ils ont pour but de diminuer à long terme les coûts énergétiques et de maintenir les installations en état. Il s'agit du passage à la LED de l'ensemble du parc de la Commune, de la reprise de l'éclairage dans le secteur Vivier-Potence et de Château-Neuf, de l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques dans les mêmes lieux.

Dans un domaine plus ludique, le City Stade et la bibliothèque seront achevés prochainement. Quant à la tour Mélusine et les remparts proches, une intervention lourde et très urgente a été nécessaire. Les biens communaux dont la toiture de l'ancienne poste, ont fait l'objet d'interventions. Les travaux de voirie se sont poursuivis et sous peu l'impasse du Noyer et Les Basses Guillotières seront servis comme annoncé.

La municipalité veille à renouveler progressivement le parc roulant et de matériel afin de contenir les coûts d'entretien et d'éviter de devoir intervenir à la hâte. Cette année a été changé le fourgon qui témoignait de son âge, et acquis une tondeuse en complément de la principale, plus maniable dans les lieux étroits.

Ces interventions seraient de l'ordre de l'impossible sans le concours de l'Etat, de la Région des Pays de la Loire, du Département de la Vendée, de l'association Les Petites Cités de Caractère... Que tous ces financeurs et leurs services soient remerciés de leur compréhension et de l'aide apportée au montage et au suivi des dossiers.

Enfin, la Commune, tout en maintenant un niveau d'investissement soutenu, poursuit son désendettement et n'a pas majoré ses taux d'imposition.

Quelques exemples chiffrés donnent une idée plus précise du montage de quelques dossiers significatifs.

Eclairage LED et réfection éclairage

- Coût total : 129 001 euros
- Financement :
 - Etat : 35 083 euros
 - Région & PCC : 35 083 euros
 - Commune : 58 835 euros

Enfouissement Château-Neuf

- Coût total : 80 425 euros
- Financement :
 - Région & PCC : 24 127 euros
 - Commune : 56 298 euros

Enfouissement Vivier-Potence

- Coût total : 35 918 euros
- Financement :
 - Région & PCC : 12 830 euros
 - Commune : 23 088 euros

Tour Mélusine

- Coût total : 65 818 euros
- Financement :
 - Etat : 26 327 euros
 - Région : 12 724 euros
 - Département : 12 724 euros
 - Commune : 14 042 euros

City Stade

- Coût total : 46 570 euros
- Financement :
 - Etat : 15 272 euros
 - Région : 8 134 euros
 - Commune : 23 164 euros

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Liste des subventions votées au bénéfice des associations par le conseil municipal. Cette année encore, la Municipalité a essayé de répondre au mieux aux demandes présentées afin de contribuer à l'activité diversifiée de celles et ceux qui participent à l'animation et au rayonnement de la Commune.

ASSOCIATIONS COMMUNALES			
Amicale laïque	800	Patrimoines du Vouvantais	750
Amicale des pompiers	1000	Société de chasse Saint-Hubert	300
Au delà de l'eau	165	Tennis Club Vouvantigny	620
Chœur en ballade	250	Transport Solidaire	350
Comité des fêtes	2000	Uma Kata	165
Graine de nature	900	UNC-AFN Soldats de France	165
La Goulée d'Ev	350	USVBC-football club	2 500
Les Amis de l'Orette	165	Vendée Bas-Poitou	750
Les échappés de Mélusine	165	Vouvant Village de Peintres	4 000
Maison Familiale Rurale de Vouvant	700	Yoga Mélusine	165
Orgue et Musique à Vouvant	2 000		
ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES			
Ecoute parents	50	Donneurs de sang	50
Banque alimentaire de Vendée	33	Club Nautique de la Châtaigneraie	40
Avenir gymnique de la Châtaigneraie	120	Jeunes sapeurs-pompiers	170
Union fraternelle des Vendéens de Paris	60		
TOTAL GÉNÉRAL :18783			

NOUVEAUTÉS CHEZ LES COMMERCANTS ET LES SERVICES

➤ La Grange du Hameau - Restaurant

Reprise de l'activité de restauration par Malick N'Gom
 Restauration traditionnelle, pizzeria et bar à tapas
 Ouverture tous les jours sauf le lundi et le mardi midi
 Pendant la saison estivale, ouverture 7 jours sur 7 à partir de 11h
 En saison, pour des questions de sécurité, la piscine sera fermée à 21h et sera limitée à 50 personnes avec interdiction de consommer des boissons alcoolisées dans l'enceinte de la piscine.
 Elle ne sera ouverte qu'à la clientèle, celle des gîtes et aux Vouvantais
 Tél : 02 51 87 90 83
 Email : lagrange@lehameaudevouvant.com

➤ Les délices de Mélusine - crêperie

Reprise de la crêperie par Léah Bell et Frédéric Garnier, maintenant ouverte toute l'année.
 L'hiver :

- du mardi au jeudi de 12h à 17h
- vendredi et samedi de 12h à 21h
- dimanche : 12h à 18h

Juillet et août :

- lundi de 15h à 21h
- du mardi au samedi de 12h à 21h
- dimanche de 12h à 18h

Tél. : 06 33 88 50 01

➤ Café du Miracle

Reprise du café-restaurant par Suzanne et Steven Cope
 Ouverture du Mercredi au Dimanche

- mercredi et jeudi de 10h30 à 18h30
- vendredi et samedi de 10h30 à 22h30
- dimanche de 10h30 à 18h

Tél. : 02 51 00 54 93
 Email : info@cafedumiracle.fr

➤ Les Saveurs d'Antoine / Rôtisserie ambulante

Antoine Grisel
 Chaque dimanche matin à partir du 14 janvier, place du Bail, de 9h à 13h
 Tél. : 06 38 74 16 28

➤ BP Menuiserie

Bastien Poupin
 Menuiserie (bois, pvc, alu), charpente, ossature bois, cloisons sèches, agencement intérieur
 Tél. : 07 65 72 85 64
 Email : sarl.bpmenuiserie@gmail.com
 Adresse : 15 l'Alouette - Vouvant

➤ Le Monde de la Fée Morgane

Morgane Brenier
 Guide et animatrice touristique
 Tél. : 06 77 40 41 70
 Email : morgane.brenier@gmail.com
 Site : morganebrenier.jimdosite.com

Commission *communication, tourisme et patrimoine*

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE®

Le vendredi 13 octobre dernier, la Commune de Vouvant a fait l'objet de la visite de contrôle de l'association Petites Cités de Caractère®. Le but de celle-ci était de dresser le bilan des actions menées par la municipalité depuis la dernière visite effectuée en 2017 et d'envisager celles programmées pour les cinq prochaines années.

Après un rappel des critères d'homologation par le président de l'association Joseph Baudouin, une visite du village a été effectuée par la commission composée de treize membres et en présence de quatre élus de la Commune (Xavier Philippot, Gilles Berland, Ludovic Géron et Yves Rousseau). Ludovic Géron a ensuite présenté un diaporama reprenant les réalisations de ces dernières années et celles prévues dans le cadre du programme pluriannuel élaboré par la Commune. Un temps d'échanges a clôturé la journée.



Visite du village aux membres de la commission



Le résultat de cette visite de contrôle sera communiqué en début d'année 2024. L'association Petites Cités de Caractère®, en lien avec la Région des Pays de la Loire, contribue régulièrement au financement d'opérations d'amélioration et de préservation du patrimoine bâti vouvantais.



petitescitesdecaractere.com

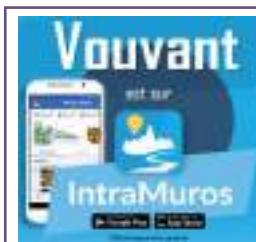
LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE®

Réunie en septembre dernier à Yvoire (Haute-Savoie), la Commission qualité et labélisation des « Plus Beaux Villages de France », à laquelle participe Gilles Berland, s'est prononcée en faveur du classement d'Entrevaux (Alpes-de-Haute-Provence) et de Saorge (Alpes-Maritimes) portant à 176 le nombre de villages labélisés au sein du réseau national.

2024 sera, au printemps, l'année de la visite de réexpertise de Vouvant.



lesplusbeauxvillagesdefrance.org



La mairie de Vouvant est sur l'application mobile IntraMuros.

Téléchargez-la pour vous informer sur votre commune et les communes avoisinantes (actualités, évènements, manifestations, lieux à visiter, commerces, services municipaux...). Possibilité de recevoir les alertes.

NOUVEAU CORRESPONDANT « OUEST FRANCE »

Pierre Chainon, installé sur la commune depuis 2023, remplace Thierry Frioux aux fonctions de correspondant Ouest France pour Vouvant.

Contact presse : pierre.quotidien@laposte.net



Bilan touristique 2023

Office de tourisme de Vouvant

D'avril à octobre, environ 17000 personnes (3 733 en juillet et 4 703 en août) ont été accueillies et renseignées à l'office, soit une fréquentation équivalente à celle de 2022.

A noter une nette hausse de fréquentation en avril de 76 % et en mai de 32 % et une baisse de 30,7 % en septembre et 29,8 % en octobre.

Le retour des balades en calèche a été particulièrement apprécié des touristes.



• Les origines des visiteurs :

90 % d'origine française

- Pays de la Loire
- Nouvelle Aquitaine
- Ile de France

10 % d'origine étrangère

- Angleterre
- Belgique
- Pays Bas

• Baludik

L'île des Fontenaultes à Vouvant :

C'est la balade la plus téléchargée sur le territoire Vendée-Grand-Sud avec 519 téléchargements et 4.66 / 5 de satisfaction.

En 2024, l'Office de tourisme de Vouvant et la tour Mélusine seront ouverts du vendredi 29 mars au dimanche 3 novembre inclus.

Aire de camping-cars

Les camping-caristes apprécient particulièrement l'aire de Vouvant pour son aménagement, son cadre de verdure et son calme.

L'année 2023 totalise 1 879 ventes contre 1 637 en 2022 avec pour les principaux mois :

- 198 en avril
- 221 en mai
- 218 en juin
- 383 en juillet
- 404 en août
- 213 en septembre

OFFICE DE TOURISME VENDÉE GRAND SUD

Création le 1er janvier 2024

A partir du 1er janvier 2024, les offices de tourisme du Pays de La Châtaigneraie, du Pays de Fontenay-Vendée et Vendée Marais poitevin suivront désormais le même chemin de randonnée en ne faisant plus qu'un : l'Office de Tourisme Vendée Grand Sud.

Vendée
GRAND SUD
Destination

OFFICE DE TOURISME VENDÉE GRAND SUD

Cette nouvelle structure au service de l'accueil, de la promotion et du développement touristique du territoire sera intégrée à l'Agence d'Attractivité Vendée Grand Sud créée il y a un an.

A la clé, une toute nouvelle stratégie de développement touristique conjointe aux 3 communautés de communes.

Les 12 salariés permanents, ainsi que les saisonniers présents en renfort l'été, seront répartis en 3 pôles : accueil, promotion et commercialisation et développement touristique, situés dans les différents bureaux et lieux d'accueil à Fontenay-le-Comte, La Châtaigneraie, Maillezais, Vouvant et Mervent.



Office de Tourisme Vendée Grand Sud

Tél. 02 51 69 44 99

www.tourisme-fontenay-vendee.com

Commission *travaux, voirie, bâtiments* *services techniques*

VOIRIE & TRAVAUX

Travaux effectués par la commune :

- **Bassin place de l'Église** : création de la fontaine réalisée par Anthony Métaay. Aménagement de l'espace enherbé avec dallage en pierre par les employés municipaux



- **Tour Mélusine** : restauration de l'escalier extérieur avec le concours de la conservation régionale des monuments historiques de la DRAC des Pays de la Loire (cf. article page suivante)
- **Cour de la cantine** : rebouchage des fissures du sol de la cour
- **Future bibliothèque Lusignan** : création d'un accès PMR rue Théodelin
- **Impasse du noyer (lotissement)** : réfection en enrobé de la chaussée
- **Basses-Guillotières** : réfection en enrobé de la chaussée sur 190 mètres
- **Route d'Antigny, à la hauteur du lavoir** : remplacement d'une canalisation d'eau pluviale
- **Route de la Girouette à la Folie** : consolidation du bord d'accotement
- **Marquage au sol** : places « commerçants » et signalisation routière
- **Panneaux** : dernier programme de remplacement d'une trentaine de panneaux de signalisation abîmés des villages
- **Numérotation des maisons** : fin de l'attribution des numéros et des plaques

- **Véhicule** : remplacement du fourgon
- **Enfouissement des réseaux (électriques et télécom)** :
 - tranche rue du Vivier : les travaux ont été terminés mi-novembre
 - tranche du Château-Neuf (du lotissement du Cheminot à la route de Faîte), fin des travaux fin janvier

Travaux du pont effectués par le département : S'agissant de la départementale 31 qui traverse la commune, ces travaux sont 100 % à la charge du Conseil départemental de la Vendée

Commencés début septembre, ils ont été terminés en grande partie fin décembre et comprennent :

- le rebouchage et la consolidation des fissures sous le pont
- la restauration des soutènements du pont
- la rehausse des parapets de 20 cm
- la consolidation de la chaussée en béton-armé
- la pose de nouvelles bordures des trottoirs et d'un revêtement en béton désactivé
- la finition de la chaussée en enrobé
- la reprise du mur de soutènement de la chaussée côté est

Au printemps 2024, sera effectuée, toujours par le département, la réfection de la chaussée de l'église au rond-point de la Potence

Profitant de ces travaux, Vendée-Eau, à sa charge, a effectué les travaux de remplacement de la canalisation d'eau potable défectueuse du pont à la place Saint-Louis



PRINCIPAUX TRAVAUX PROGRAMMÉS EN 2024

- **Église** : programme de restauration du clocher, des toitures du chœur et des absidioles sous la conduite de l'architecte Pierluigi Pericolo avec le concours de la conservation régionale des monuments historiques de la DRAC des Pays de la Loire
- **Bibliothèque** : aménagement de la salle 5 de l'espace Lusignan en bibliothèque publique
- **Chaussée** : réfection et aménagement de la chaussée de la place du Corps de Garde au parking de la salle des fêtes et réaménagement du parking
- **Toiture** : réfection de la toiture du locatif du 26 rue de la Visitation
- **Bas de la rue de la Filée** : remplacement de la conduite d'eau pluviale
- **Espaces verts** : réaménagement et nouvelles plantations dans les jardins de l'ancien presbytère et du prieuré (derrière la sacristie). Plantation d'une nouvelle haie autour du monument aux morts et du bassin de la place de l'Église
- **Cimetière** : poursuite du programme commencé en 2022, de reprise de concessions abandonnées

TRAVAUX DE L'ESCALIER DE LA TOUR MÉLUSINE ET SES ABORDS

L'escalier extérieur d'accès à l'entrée de la tour Mélusine avait subi un étaielement provisoire en 2014 en raison de son état de dégradation. Ce dernier, fortement aggravé, a contraint la municipalité à fermer temporairement l'accès à la tour par arrêté du Maire daté du 21 février 2023. Des travaux de restauration ont été réalisés. La maîtrise d'œuvre était assurée par Olivier Salmon, architecte en chef des monuments historiques et, à la suite d'un marché public, l'entreprise SAS Gibaud de Fontenay-le-Comte, habilitée à intervenir sur un patrimoine inscrit au titre des monuments historiques, a été retenue.

Le 21 juin 2023, le préfet de la Région des Pays de la Loire a donné son accord pour l'exécution des travaux qui se sont déroulés au cours de l'été. La première volée de l'escalier a été entièrement démontée puis remontée sur des bases stables. La seconde volée n'a pas subi de démontage/remontage en raison de son bon état. La situation s'étant révélée moins alarmante que prévue, l'économie réalisée a permis de restaurer le parapet de la tourelle attenante à la tour Mélusine. Les travaux de la tour ont pris fin en novembre 2023 avec l'installation d'un nouveau garde-corps et d'une main courante dont le style est davantage en harmonie avec l'édifice. L'enveloppe initiale a également permis une intervention sur la tour des Gardes qu'il convenait de sécuriser. L'ensemble des travaux bénéficie du concours financier de l'État, de la Région des Pays de la Loire et du Département de la Vendée.



Remontage de l'escalier de la tour © SAS Gibaud

La réouverture de la tour Mélusine au public est prévue le vendredi 29 mars 2024. Elle sera accessible aux jours et horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme de Vouvant.

HISTORIQUE

L'accès à l'entrée de la tour Mélusine, donjon daté de la toute fin XII^e s.-début XIII^e s., s'effectuait probablement à l'aide d'un élément en bois (échelle, escalier, balcon) ou depuis un bâtiment accolé à la partie basse de l'édifice (d'où la présence de trous correspondant possiblement à d'anciennes poutres, trous visibles en façade). L'escalier en pierre actuel a peut-être été ajouté au XIX^e siècle afin de permettre un accès à l'entrée de la tour.

FLEURISSEMENT DES PIEDS DE MURS DES RUES DU BOURG

Un groupe de bénévoles se retrouve chaque premier jeudi du mois à 9h00 place du Corps de Garde et consacre la matinée à entretenir et fleurir les pieds de murs des rues du bourg avec le concours des employés municipaux.

Le groupe serait heureux d'élargir le nombre de personnes. Vous présenter sur le lieu du rendez-vous muni de gants et votre petit nécessaire de jardinage.

Reprise : jeudi 1^{er} février.

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de compenser la hausse du coût de l'électricité, la municipalité avait décidé en 2022 de réduire les temps de fonctionnement de l'éclairage public. Pour optimiser au mieux cette gestion de l'énergie, la rénovation du parc de l'éclairage public avait débuté l'année dernière avec le remplacement des ampoules par de la LED. Ces travaux arrivent à leur terme. Nous pouvons déjà constater une nette diminution des consommations. Malgré la forte hausse du prix de l'électricité, la commune arrive à contenir cette dépense.

Après quelques ajustements des horaires dans le centre-bourg pour des raisons de sécurité, l'éclairage fonctionnera en 2024 de la manière suivante :

- jusqu'au 14 mai : extinction à 21h00 avec rallumage à 6h30. Centre-bourg : coupure à 22h00 les vendredis et samedis.
- du 15 mai au 14 septembre : extinction à 22h00 et rallumage à 6h30. Centre-bourg : coupure à 23h00.

Modification des règles de circulation dans le bourg (courant premier trimestre)

Passage de toutes les rues en Zone 20, seule la route départementale traversant Vouvant (rue du Duc d'Aquitaine, place de l'Église, rue de la Visitation) reste en Zone 30.

Dans une Zone 20, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules.



Cimetière :

L'accès aux véhicules n'est pas autorisé dans le cimetière

Il est vivement demandé aux familles d'entretenir leurs tombes et leurs abords et dans certains cas de les faire restaurer, les employés municipaux ne s'occupant que de la tonte des parties enherbées.

TARIFS DU CIMETIÈRE ET DE L'ESPACE CINÉRAIRE	30 ans	50 ans
Concession de cimetière (1e m2)	50,00 €	80,00 €
Case de columbarium	500,00 €	700,00 €
Cavurne	300,00 €	500,00 €
Dispersion des cendres gratuite – Inscription sur le pupitre 50 €		



Commission *enseignement, social, vie citoyenne et associative*

AUTOUR DES JEUNES

► Conseil municipal des enfants

Le conseil municipal des enfants est composé de 7 enfants : Eliott Bailly, Noah Chataigner, Louise Fallourd, Aaron Gandmer, Méllie-Lou Grégoire, Maël Marquis, Simon Moutray. Il est encadré par 5 adultes : Sylvie Meunier, Danièle Belaud, Didier Belaud, Annie-France Garry et Yoann Grégoire.



Actions menées en 2023 :

- Enquête de satisfaction menée au sein de l'école sur la cantine, ce qui a entraîné le changement de prestataire.
- Chasse aux œufs place du Bail le lundi de Pâques
- Le 12 mai dernier, les enfants organisaient « la boum » devenue un rendez-vous à ne pas manquer
- Goûter et jeux sur les Rangies avec des résidents de l'EHPAD le 7 juillet
- Cérémonie du 11 novembre : moment important où les enfants se sont impliqués et ont participé activement au centenaire du monument aux morts. L'appel des morts pour la France lu, la Marseillaise chantée par les enfants et l'interview par TV Vendée ont motivé le groupe.
- Le projet tant attendu du City-Stade : désormais les enfants sont très heureux de pouvoir l'utiliser et de se retrouver pour y jouer

Actions menées en 2024 :

- Les enfants attendent la bibliothèque communale et aimeraient s'intégrer au projet en cours.
- Tournoi de sport, marquages de jeux au sol ainsi qu'un banc de l'amitié dans la cour de l'école sont à l'ordre du jour.

► City-stade



Le conseil municipal des enfants avait souhaité la construction d'un City-Stade sur la commune.

Le projet a été retenu par la municipalité, afin de permettre à nos jeunes, et moins jeunes, de pratiquer diverses activités sportives librement : basket, foot, hand, volley, tennis et athlétisme.

Après plusieurs études, a été retenu l'emplacement du cours de tennis de la Girouette.

Plusieurs devis ont été demandés, c'est la société PCV d'Echiré (79) qui a été retenue.

Les travaux ont débuté le 9 octobre et ont duré une quinzaine de jours, en complément une table de ping-pong a été installée. L'accès pour les personnes à mobilité réduite et le parking ont été réalisés dans un deuxième temps.

Nous espérons que ces installations satisferont les utilisateurs et comptons sur eux pour une utilisation respectueuse et en adéquation avec le règlement d'utilisation qui a été établi (cf. règlement en avant dernière page).

► Cantine

Suite au changement de prestataire, des élus sont allés déjeuner avec les enfants de l'école afin de s'assurer de la qualité des repas fournis par la société Convivio. Après quelques adaptations, la qualité, est de l'avis général, satisfaisante. Les enfants ont apprécié la présence des adultes à leurs côtés.

► Remise des prix

La remise des prix a eu lieu le 4 juillet avec la traditionnelle distribution de livres et de dictionnaires offerts par la mairie en présence de nombreuses familles, l'équipe enseignante, le maire et des membres du conseil municipal.



► Aide aux devoirs

L'aide aux devoirs est proposée aux enfants de l'école de Vouvant tous les mardis soirs, de 17h à 18h, d'octobre à mai à l'espace Lusignan, dans une ambiance chaleureuse et studieuse.

Mais, laissons la parole aux enfants :

« Les personnes sont gentilles », « L'atmosphère est très joyeuse », « L'aide aux devoirs, c'est rigolo et pratique ! », « Cela me permet de passer plus de temps à la maison avec mes frères », « Cela nous entraîne à bien travailler ».

Et la parole aux bénévoles :

« Les enfants sont très réceptifs dans cette ambiance sereine et bienveillante », « Ils se sentent en confiance », « C'est émouvant de les voir s'appliquer et un bonheur de les voir progresser », « Nous les aidons avec bienveillance et gaieté, leurs sourires sont importants », « L'aide aux devoirs, ce n'est que du bonheur », « J'adore voir la complicité et les sourires entre les bénévoles et les enfants ».

Annie LINARD



Assistants maternelles agréées à Vouvant

► Elodie BALENCIE
54 rue Basse des Remparts
Tél. 06 49 47 78 41

► Sylvie BAUDRY
Bel-Air
Tél. 02 51 00 89 17

► Pascale SUIRE
L'Alouette
Tél. 02 51 52 70 28

VIE CITOYENNE

► Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement citoyen obligatoire

Dans les trois mois qui suivent leur 16e anniversaire, tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'inscrit dans le **Parcours de citoyenneté** qui comprend le **Recensement citoyen** en mairie, **l'Enseignement de défense** et, en dernière étape, la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée défense et citoyenneté. Cette journée donne lieu à **la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques** (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Même si l'attestation de recensement est encore remise au jeune, seul le certificat Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou un certificat d'exemption est demandé lors de la constitution du dossier pour des examens ou concours soumis à l'autorité publique (permis de conduire, BAC...).

La période légale de recensement se situe entre 16 ans et 16 ans et 3 mois. Il est important de la respecter afin que le jeune puisse :

- être immatriculé et convoqué au plus tôt à sa Journée Défense et Citoyenneté ;
- être inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité.

► Affaires sociales

Le CCAS de Vouvant est composé de douze membres dont six élus. Il peut venir en aide aux personnes en difficulté (personnes âgées, handicapées). Il organise le goûter de la mi-carême qui rassemble les Vouvantais de 65 ans et plus, ainsi que les résidents de l'EHPAD les Orettes et en fin d'année une distribution de colis de Noël pour les habitants à partir de 80 ans.

► Référents de quartiers

Instaurer des référents de quartiers sur la commune avait été une proposition de l'équipe en campagne lors des précédentes élections municipales. La commission vie citoyenne a travaillé pour définir les différents quartiers : nord, sud, est, ouest et le bourg intramuros. Malheureusement, en raison du manque de candidats, il n'a pas été possible de mettre ce projet en place.



ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE « LES ACANTHES »

La nouvelle année scolaire a commencé le lundi 04 septembre. L'équipe pédagogique est composée d'Annie Sachot, enseignante de la classe de TPS-PS-MS-GS, de Christelle Barteau, pour la classe de CP-CE1 et de Florent Gautier, directeur de l'école, pour les CE2-CM1-CM2, Elodie Rivière-Mellou intervenant dans la classe de CP-CE1 le mardi. 58 enfants sont actuellement scolarisés à l'école. Les effectifs devraient être stables en 2024.

Le fil conducteur de l'année sera les contes et les métiers. Chaque classe lira des contes et des versions adaptées à leur niveau. Elles essayeront aussi d'en apprendre plus sur les métiers.

Le projet d'école entre dans sa deuxième année de réalisation. Ce dernier s'articule autour du vivre-ensemble, avec la mise en place d'activités décloisonnées communes à toutes les classes de l'école comme le petit-déjeuner de Noël, la journée sportive ou la journée arts, et du renforcement du bagage littéraire (développer le goût de la lecture, raconter une histoire à une autre classe, aménager la bibliothèque de l'école) et culturel des enfants (mieux connaître la commune de Vouvant, assister à des représentations...).



L'équipe enseignante

L'école s'est engagée dans le dispositif « Notre école, faisons-la ensemble », ce qui lui a permis d'obtenir une subvention pour aménager sa bibliothèque. Prochainement, les enfants découvriront un nouvel aménagement avec du nouveau mobilier et de nouveaux livres.

L'école adhère au dispositif « PHARé », programme contre le harcèlement scolaire. Les enfants seront à nouveau sensibilisés cette année. Ils ont participé à la journée « non au harcèlement ».

Les élèves, à partir du CP, se rendront à nouveau à la piscine de Fontenay-le-Comte à partir du mois d'avril et auront, en novembre, des séances de prévention routière.

Ils participeront aussi au prix des Incorruptibles, un prix littéraire remis par les enfants.

Florent GAUTIER, directeur

MAISON FAMILIALE RURALE (MFR)

Les élèves de la MFR travaillent à leur orientation à travers des visites d'entreprises et développent des compétences lors des divers projets qu'ils mènent en partenariat avec différentes associations du territoire. Ainsi, Emmaüs, la Croix-Rouge et l'association Les Etincelles de Léandre ont pu bénéficier de fonds récoltés par nos jeunes.

Une danse intergénérationnelle a été organisée avec succès en 2023 avec les enfants de l'école maternelle de Vouvant et des habitants de la commune.



La danse intergénérationnelle © MFR

Depuis le mois de septembre ce sont 101 élèves qui fréquentent la MFR, répartis de la 4^{ème} à la Terminale Bac pro SAPAT avec encore plein de projets en lien avec les Jeux olympiques et le handicap. En début d'année scolaire, les élèves de terminale sont partis à Prague en voyage d'études, l'occasion de travailler l'ouverture au monde et aux autres.

L'équipe a souhaité valoriser les talents de nos jeunes par le biais d'un spectacle donné à l'occasion de notre assemblée générale qui s'est tenue en décembre. Notre ambition : permettre aux jeunes de s'épanouir tout en apprenant autrement.

Petit focus sur les taux de réussite aux examens : 75.75% au DNB et 100% au Bac pro SAPAT.

Emilie LELAURE, directrice
Philippe DUCEPT, président



Vie *associative* !

CHŒUR EN BALLADE

Plusieurs concerts ont rythmé l'année 2023 avec un concert en février à La Réorthe avec la chorale de Sainte Hermine, en avril à Vouvant avec la chorale A travers chants de Saint-Mesmin, en juin à l'EHPAD de La Rabatelière et le traditionnel concert de la Fête de la musique le 21 juin à Vouvant sur la place du Corps de Garde.



© Chœur en Ballade

Ce fut notre dernier concert sous la direction de Marie-Thérèse Billaud. Le 17 août, l'annonce de son décès fut un choc pour nous tous et nous attrista profondément. Les choristes se retrouvaient le 22 août en l'église de Vouvant pour chanter lors de la cérémonie de ses obsèques devant une église pleine.

Après plusieurs semaines de doutes et d'interrogations sur l'avenir de la chorale, nous avons finalement décidé de reprendre les répétitions. Sans chef de chœur pour commencer, mais avec beaucoup de bonne volonté de chacun et chacune, nous nous retrouvons chaque semaine.

Des démarches sont en cours pour retrouver un chef de chœur. Nous espérons que dès janvier, nous pourrons commencer à préparer un projet qui nous tient à cœur pour rendre un bel hommage à Marie-Thérèse en chansons et ainsi continuer à faire vivre son « Chœur en Ballade ».

Si vous voulez prendre plaisir à chanter de la variété essentiellement française, n'hésitez pas à venir nous rejoindre en nous contactant au 06.79.22.74.25.

Répétitions le jeudi soir à 20h00 à l'Espace Lusignan, salle des associations.



choeurenballadevouvant.blogspot.com
mtcmetay@orange.fr

Vice-présidente : Marie-Thérèse Méta

HOMMAGE À MARIE-THÉRÈSE BILLAUD

Fondatrice et chef de chœur de Chœur en Ballade



© Chœur en Ballade

Marie-Thérèse, nous souhaitons ici te rendre un vibrant hommage et te remercier pour tout ce que tu as fait pour la chorale tout au long de ces 34 années. C'est en 1989 que tu crées « Chœur en Ballade », tu y mets beaucoup de passion, d'entrain et d'énergie. Tu as toujours de nouveaux projets et de nouvelles idées. Très vite tu as souhaité intégrer un groupe d'enfants. C'est ainsi que tes enfants, les nôtres, et bien d'autres, ont appris le chant choral avec toi.

En 1998, après une rencontre avec une chorale de la région parisienne que nous avons particulièrement appréciée, tu émetts l'idée que, nous aussi, nous étions capables de chanter sans partition et de faire quelques chorégraphies pour accompagner nos chants. Ce fut difficile pour certains mais grâce à ton enthousiasme, nous y sommes parvenus, c'est ce qui a fait notre particularité.

Nous avons avec toi tant de beaux souvenirs : nos échanges avec de très nombreuses chorales, les concerts Vogue les Chœurs au Vendespace, les gospels avec Joniece Jamison, notre concert anniversaire des 30 ans, les marchés de Noël et bien d'autres encore...

Sans toi, rien ne sera plus jamais pareil, mais pour te faire honneur, nous allons désormais mettre toute notre énergie à faire en sorte que le « Chœur en Ballade » continue de battre.

Les choristes de Chœur en Ballade

ORGUE & MUSIQUE À VOUVANT

Église comble pour la 3ème édition du Festival d'orgue de Vouvant consacré à « Jean-Sébastien Bach est à Vouvant ». Vif succès aussi pour les concerts organisés en association avec le Comité des fêtes, comme « Organistes en herbe », lors de la Fête des plantes avec les jeunes des conservatoires régionaux ou les mini-concerts du Marché de Noël.

Un cinquième CD était enregistré en novembre dernier avec l'ensemble vocal Polymnie et l'organiste Didier Ledoux, titulaire de l'orgue de la cathédrale de La Rochelle. Sous la direction de Fabrice Maurin, ils enregistraient le célèbre « Requiem » de Gabriel Fauré, compositeur dont on célèbre en 2024 le centenaire de la mort et qui sera un des fils conducteurs de la prochaine édition du festival d'été.

Cette année encore, les plus grands organistes français mais aussi de Suisse et d'Espagne (organiste de la célèbre Sagrada Familia de Barcelone) viendront se produire sur l'orgue Fossaert de Vouvant.

Yves Rousseau



Enregistrement du Requiem de Gabriel Fauré
le 5 novembre 2023 © Orgue et musique à Vouvant



orgueetmusiqueavouvant@orange.fr
orgueetmusiqueavouvant.com

LA GOULÉE D'EV / GROUPE FOLKLORIQUE

La Goulée d'Ev a vécu une saison estivale riche de spectacles variés alternant répertoire d'inspiration médiévale et folklore traditionnel. Pour la 3ème année, l'association « Patrimoines du Vouvantais » a fait confiance à la Goulée d'Ev pour accompagner, en musique et chorégraphies d'époque médiévale, ses « Promenades nocturnes » en août.

Danseurs et musiciens se sont également produits lors de la fête du 14 juillet de L'Île d'Elle avec une remarquable participation du public. En septembre, les résidents de l'EHPAD « les Orettes » ont profité d'un goûter folklorique animé.

Les Journées du Patrimoine ont été l'occasion pour le groupe de transmettre des bribes d'histoire du folklore au « Park' La Guinguette » à la Roche-sur-Yon. Le lendemain, il réitérait cette prestation devant les membres de l'UNC de La Châtaigneraie.

Lors du Marché de Noël de Vouvant, les enfants ont été à l'honneur avec deux prestations.



gouleedev.folk85@gmail.com
groupefolkloriquevendeen.sitew.fr
Facebook : La Goulée d'Ev

La Goulée d'Ev.



Le tabouret © La Goulée d'Ev



VOUVANT VILLAGE DE PEINTRES

2023, 18ème année de l'association, a tenu sa promesse : pendant presque 6 mois consécutifs, proposer aux vouvantais et aux 16 883 visiteurs de la nef Théodelin des œuvres d'artistes reconnus, ainsi que celles de nouveaux talents. Nous avons poursuivi notre objectif principal : promouvoir l'art et l'artisanat d'art contemporain en milieu rural dans toute sa diversité. 2024 débutera avec un nouveau bureau et verra s'intensifier nos relations avec les autres associations et les vouvantais avec, par exemple, le retour des Peintres chez l'habitant.



Exposition dans la nef Théodelin, © F. Modiano

Outre les traditionnels Mélusin'art, Mélusin'or et Vouvant'Art, la nef Théodelin inaugurera de nouveaux rendez-vous avec, entre autres, un salon pour les Journées Européennes des Métiers d'Art. Nous dédions une exposition en hommage à Bernard Buord dit Childerick, notre ami sculpteur et circassien, décédé le 13 mars dernier.

VVP vous donne donc rendez-vous au printemps prochain, et vous souhaite une très bonne année.

François Plumard, secrétaire



vouvantvillagedepeintres.com
vouvantvillagedepeintres@wanadoo.fr

AU-DELÀ DE L'EAU

Une dizaine de nos adhérents se retrouvent une fois par semaine à l'atelier pour créer ensemble des œuvres dans différentes techniques avec la presse à graver.

Notre participation à la Fête des Plantes a permis d'initier nombre d'enfants et adultes à l'art et a fait connaître l'association nouvellement créée.

Nous avons organisé entre mai et octobre, 11 journées de stages dans différentes techniques accessibles à tous, ne nécessitant pas de connaissances artistiques particulières ; ainsi qu'en août une semaine de stage « Carnet de voyages ». 12 artistes débutants ou confirmés venant de toute la France ont participé à ce stage en dessinant dans le village et les jardins de châteaux environnants. Tous ont été enchantés par le village et les différentes animations auxquelles ils ont pu participer. Certains vont revenir en 2024 !

La journée « Dessiner Vouvant » le 10 août avec le Festival Croq'Art, organisée au Petit Château et dans Vouvant, a connu un beau succès avec 20 participants. 4 exposants ont présenté leur savoir-faire de dessinateur, d'art textile, calligraphie et gravure. Le pique-nique ouvert à tous a été un bon moment convivial avec une belle fréquentation pour le concert donné dans les jardins par Leduomarans. Environ 150 visiteurs ont « grimpé la côte » pour échanger avec les artistes.

Merci à tous les participants qui font vivre l'art à Vouvant !

Penny Peckmann, présidente



assoc.audeladeleau@gmail.com
Facebook : audeladeleauateliersdart

FONDS ET DATIONS SAVARIEAU

L'association a exposé au cours de l'été 2023 aux Ateliers de la Mère des œuvres de l'artiste nantais Gus Art. 7 ventes ont été réalisées. Merci à ceux qui l'ont visité et acheté des œuvres.

Yves Pestalozzi, président



y.pestalozzi@laposte.net
Facebook :
FondsetDationsSavarieau



© Fonds et dations Savarieau

COMITÉ DES FÊTES

► Le 21 mai dernier, le Comité des fêtes organisait sa 17ème Fête des plantes de Vouvant. Une belle ambiance de jardinage, de plantations et de décoration des espaces verts avec les 39 exposants qui envahissaient la place du Bail.

Des minis concerts d'orgue avec des « Organistes en herbe » du conservatoire d'Angers diversifiaient cet évènement.

Les Associations « Graine de Nature » animaient des ateliers-nature, et « Au-delà de l'eau » des créations florales en peinture.

► Le 14 juillet journée nationale et fête populaire à Vouvant.

La fréquentation fut dense pour le repas du midi qui se prolongea dans l'après-midi avec un concert des groupes anglais de notre village. Merci à eux de nous avoir accompagné sur la place du Bail dans cette ambiance.

La soirée grillades était festive en musique, accompagnée par le Dj Benjamin Jarnier. Un très beau feu d'artifice communal clôtura cette journée estivale.

► Le 07 octobre fut la soirée de remerciements aux bénévoles qui participent activement à la réussite des manifestations du comité. Un apéro-festif et une paella mitonnée par la société « Du Soleil dans la cuisine » était offerte dans une ambiance de fête avec le concours d'un groupe musical.

► L'Apothéose des manifestations du comité a été le Marché de Noël les 25 et 26 novembre. Un espace plus vaste pour les exposants, un centre bourg fermé à la circulation impliquaient une réorganisation des signalisations, offrant une tranquillité pour tous pour déambuler dans le marché.

Beaucoup de contraintes supplémentaires de sécurité que nous avons gérées avec la municipalité, mais avec la satisfaction d'avoir comblé le public et les exposants pour qui le marché de Vouvant fut un réel succès.

Un souhait pour le marché de Noël 2024, que les habitants dans le bourg et les commerçants décorent les extérieurs de leur maison pour rendre le village encore plus festif.

Les retours des exposants sont très positifs et souhaitent d'ores et déjà réserver pour 2024 !

Un très grand merci aux 200 bénévoles qui ont répondu présent au Comité pour cet évènement communal.

Le Comité des fêtes se projette sur ses activités de 2024. Venez vous investir dans l'association qui recherche toujours des bénévoles et venez rejoindre le conseil d'administration.



Ghislaine Baudouin, présidente

UMAKATA

L'association UMAKATA a été très heureuse en 2023 de pouvoir vous présenter et de partager avec vous les différents spectacles de clowns, les soirées au Jardin En'Vouvanté ainsi que les journées du patrimoine autour du thème, « Je me souviens Vouvant » en partenariat avec Vouvant et moi.

Nous souhaitons, tout d'abord, remercier tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la concrétisation et la bonne tenue de ces soirées. Un grand merci à vous, bénévoles, partenaires techniques et financiers.

Les 4 spectacles de clowns, Aimé et Paulette (Cie les Artisans rêveurs), La Cuisine (Cie Maboul Distortion), ChaChaCHA (Cie Empartance), « Dan la po'd » du clown Badachil étaient des spectacles très diversifiés avec beaucoup de qualité. Les retours des spectateurs ont été formidables et encourageants.

Nous avons pu aussi accueillir au jardin des conteurs, des musiciens, des spectacles improvisés ... La fréquentation s'élève à environ 500 personnes sur l'été.

Encore un grand merci à vous d'être venu rencontrer les arts vivants à Vouvant.

UMAKATA vous souhaite une bonne année.



Ronan Daniel



© Comité des fêtes

AMICALE LAÏQUE

L'année 2023 s'est inscrite pour l'amicale comme une belle année, avec une fête de l'école très festive entre pluie et soleil et des enfants ravis. Le vide grenier s'est également démarqué avec un nombre record de mètres réservés par les exposants.

Toujours en recherche de nouveaux volontaires pour rejoindre le bureau, notre équipe s'est agrandie avec l'arrivée de Leah Bell, Quentin Brenier, Pauline Breton, Catherine Bryis, Séverine Carsouille, Laura Chairon, Cédric Coste, Anastasia et Jiovanni Maillot, Lucie Marot et Amanda Tapon. Nous souhaitons une belle continuation à Benoit, Bruno, Céline, Géraldine et Mélissa qui quittent l'aventure après de nombreuses années à nos côtés.

L'Amicale remercie aussi l'équipe pédagogique de l'école Les Acanthes, la municipalité, les parents, les bénévoles et les amicalistes pour leur soutien et leur participation aux événements organisés pour les enfants.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2024.



Le Bureau

GRAINE DE NATURE

Trois nouveautés en 2023 pour l'association :

- « Instants famille » pour des binômes constitués d'un enfant, à partir de 3 ans, accompagné d'un adulte. L'objectif : la découverte et le partage de moments privilégiés entre générations.
- « Club nature » pour les 6-11 ans, un mercredi après-midi sur deux, les semaines paires, hors vacances scolaires.
- « Sorties forêt » les 3ème dimanche du mois.

Ces nouveautés ont complété nos propositions habituelles :

- interventions auprès des scolaires, du grand public et structures ou associations diverses
- camp d'été
- participation aux manifestations à Vouvant
- entretien et animation du Jardin des sens sur les Rangies



Jardin des Sens © Charly Géron

Toute l'équipe de Graine de Nature vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année et vous invite à nous rejoindre au Jardin des sens les mercredis matin.



06 67 75 92 83
grainedenature85@gmail.com
grainedenatureblog.wordpress.com

Christelle BARTEAU, Märy BERT et Aymeric DROCHON,
coprésidents

LES ECHAPPÉS DE MÉLUSINE

En 2023, nous avons enfin pu proposer nos deux traditionnelles randonnées. On retiendra la belle édition de la CO2 (rando-orientation en forêt au départ de Pierre Brune) qui a rassemblé près de 500 participants.

En juin, ce fut la 24ème édition du raid Mélusine. Cette édition fut un véritable succès en faisant quasiment le plein de participants avec 108 équipes présentes. L'ensemble des trois parcours proposés ont été très appréciés.



Raid mélusine © Echappés de mélusine

Pour 2024, l'association va proposer ses deux organisations historiques : la CO2 le 4 février, toujours en forêt domaniale de Vouvant/Mervent et le Raid Mélusine les 6 et 7 juillet.

Les membres de l'association ont à cœur, comme à chaque fois, de véhiculer un esprit de convivialité sur leurs organisations, où chacun participe à son rythme, pour le plaisir des yeux, du corps et du cœur. Il y en aura donc pour tout le monde, du sportif débutant au sportif aguerri.

Les Échappés de Mélusine



echappes-de-melusine@netcourrier.com
<http://echappes.de.melusine.free.fr>

YOGA MÉLUSINE

L'association compte à ce jour 60 adhérents et propose 2 cours chaque semaine de septembre à fin juin, hors vacances scolaires.

Les cours sont dispensés par Xavier Jourdain, professeur à la Fédération Française de Hatha Yoga.

L'adhésion annuelle est de 100 €.

Afin de découvrir le yoga, les deux premiers cours sont gratuits à tout moment de l'année.

Les séances ont lieu à la salle des fêtes de Vouvant, les lundis et mardis à 19h.



celine.david85@orange.fr

02 51 52 90 79

Céline DAVID, présidente

VOUVANTIGNY TENNIS CLUB

Le Vouvantigny Tennis Club comptait en 2023, 28 licenciés et 5 adhérents. Faute de compétiteurs, aucune équipe n'a été engagée en championnat. Le club a entamé une réflexion sur le recrutement d'un entraîneur et sur la nécessité de recruter de nouveaux licenciés pour relancer une dynamique positive.

L'association dispose d'infrastructures saines pour permettre de pratiquer le tennis avec plaisir, en loisirs ou en compétition. Elle dispose de 3 courts extérieurs (Vouvant, Cezais et Antigny) et d'un court couvert (salle Beaulieu à Antigny).

Nous vous attendons nombreux lors de nos Portes Ouvertes qui auront lieu le 1er juin 2024 ; alors n'hésitez plus et « Venez découvrir le tennis » !

Patrick MOREAU, président



© Vouvantigny tennis club



Patrick Moreau : 02 51 00 89 19 / 06 27 14 38 51

Emilie Lelaure : 02 51 00 80 14 / 06 73 92 03 53

moreau.patlu@gmail.com

USVBC FOOT



© USVBC

L'année 2023 nous a permis de profiter des vestiaires flambants neufs de Bourneau avant de terminer la saison au stade des Gazelles. Nous remercions les trois communes de Bourneau, Cezais et Vouvant pour les investissements réalisés, l'entretien des terrains ainsi que de leur soutien. L'équipe première a terminé la saison à la 6ème place en D4 et la réserve a terminé la 1ère phase de D5 à la 5ème place permettant de disputer la 2ème phase en niveau 1 avec une belle 3ème place à la clé.

La saison 2023-2024 qui a démarré, a vu l'arrivée d'un nouvel entraîneur à la tête du club en la personne de Alexandre Le Martelot et une petite hausse de l'effectif senior également fortement rajeuni. L'effectif de l'école de foot est quand à lui stable

Félicitations aussi aux U18 du groupement cantonal qui ont remporté la coupe de Vendée.

Alors que nous avons 2 arbitres la saison dernière, le départ de Corentin Lucas pour raison professionnelle après une saison passée à arbitrer pour le club, laisse Vincent Bonichon seul arbitre officiel du club et qui officie toujours en R3 cette saison.

Nos manifestations, ont toutes connu un beau succès, le concours de belote, le dîner dansant, les deux ventes de pizzas ainsi que la marche du 1er mai avec plus de 200 participants.

Cette année, nous organisons notre repas le samedi 2 mars à Bourneau (adultes 20 €, enfants 10 €), une vente de pizzas le mardi 16 avril, la marche du muguet le mercredi 1er mai à Vouvant (adultes 5 €, enfants 2,50 €) et le concours de belote le dimanche 10 novembre à Cezais (renseignements auprès de Benoit Pignon).

Nous recherchons toujours des licenciés et bénévoles qui souhaiteraient rejoindre le club.

Nous tenons à remercier vivement ceux qui œuvrent au quotidien pour le club.



usvbc@laposte.net

Benoit PIGNON, président

PATRIMOINES DU VOUVANTAIS

Dans le dessein d'attirer toujours plus de visiteurs dans la recherche de belles émotions, l'association « Patrimoines du Vouvantais » a mené en 2023 des actions culturelles variées :

En mai un concert a capella donné par la famille Lefèvre, (lauréate de l'émission La France a un incroyable talent en 2020), et un autre trois mois plus tard par l'orchestre de chambre toulousain « La Clé des Champs » ont enthousiasmé un large public.

- En juillet à la salle des fêtes de Vouvant, une conférence donnée par Yves Gallet sur la restauration de Notre-Dame de Paris devant un auditoire d'une centaine de personnes.
- A la mi-août, une nouvelle édition de la traditionnelle promenade nocturne a emmené en deux séances les amoureux des vieilles pierres, des légendes vouvantaises et des jardins illuminés, accompagnés par des musiques anciennes, de danses, de joutes équestres et de textes inspirés par la littérature française.
- A la fin de l'été, une exposition conçue par Stéphane Poupin de cartes postales anciennes et de maquettes sur les ouvrages d'art de l'ancienne ligne de chemin de fer traversant la commune de Vouvant a connu un grand succès.

Jean-Pierre Lengart de Haffringue, président



Promenade nocturne 2023 © Patrimoines du Vouvantais



patrimoines-du-vouvantais.fr
06 08 32 85 08

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES « VENDÉE / BAS-POITOU »

Grâce à son affiliation à l'Université Fernando Pessoa (Portugal), le Centre VBP peut offrir des formations diplômantes. En 2023, Lindsay Zeichner a déposé à l'université, la première thèse en sciences de la communication entièrement préparée à Vouvant dans les universités d'été annuelles. La soutenance aura lieu à Porto début 2024.

Des groupes de travail rassemblent aussi des amateurs et des spécialistes en présentiel et par internet. Deux questions ont été principalement abordées en 2023 : en histoire des religions, une «Lecture textuelle littérale du Coran» et, en histoire médiévale, la «Fondation de Vouvant».

Après la restitution d'un « Jardin de curé » et le « Jardin d'artiste » autour de l'œuvre d'Hélène Menanteau, VBP a amorcé un nouveau programme, le « Jardin musical » où des amateurs viendront pratiquer leur art.



© Vendée / Bas-Poitou

Une bande dessinée murale interprétant l'histoire de l'humanité a été installée et présentée au public par les artistes fontenaisiens Pierre et Annick Debien : « Non, nous ne sommes pas des robots ».

La perte de la subvention départementale a gravement perturbé le programme de publications. Le travail éditorial s'est concentré sur la maquette de l'œuvre graphique « Le Roman de Brunissande, dame de Vouvant ». VBP se réjouit de la publication documentée et illustrée de Jean-Gabriel Gallot, 'Médecin des pauvres' en Bas-Poitou au XVIII siècle par Claudine Schnepf. Gallot a exercé son art jusqu'à Vouvant avec abnégation.

Jean-Marie Grassin, président



grassin@unilim.fr

CLUB AMITIE VOUVANTAISE

Après un arrêt momentané, le Club a repris ses activités à la suite de son assemblée générale.

25 personnes ont participé en mai au concours de belote et 36 convives à notre repas de printemps en juin. En septembre nous avons eu le plaisir de nous retrouver au plan d'eau de Cezais pour partager un repas ainsi qu'en décembre, à la salle des fêtes, en compagnie de Chapuze.

Nous nous retrouvons un mercredi sur deux à partir de 14h30 autour de divers jeux de société, belote ou pour une marche pour certains. Ces mercredis sont ouverts à tous, gratuits, et se terminent par un petit goûter. Venez nombreux !

Amicales pensées à tous et meilleurs vœux pour 2024.

Jacqueline Portrait, présidente

UNC-AFN, SOLDATS DE FRANCE DE VOUVANT-CEZAIS

Union Nationale des Combattants - Anciens combattants d'Algérie

L'association compte 35 adhérents. En 2023, nous avons participé aux évènements suivants :

- 8 Mai : cérémonie aux monuments aux morts de Cezais et de Vouvant, suivi du banquet
- 22 Juin : pique-nique au plan d'eau de Cezais
- 20 Août : cérémonie à la stèle des martyrs à La Cornelière à Mervent
- 11 Novembre : cérémonie aux monuments aux morts de Cezais
- et de Vouvant avec cette année, la célébration du centenaire du monument aux morts de Vouvant, suivi du banquet
- 17 Novembre : concours de belote annuel à la salle des fêtes de Vouvant
- 5 Décembre : cérémonie d'hommage aux morts en Algérie au cimetière de Cezais en mémoire d'André Rousseau

L'assemblée générale 2024 se tiendra le 2 février à la salle des fêtes de Vouvant, nous en profitons pour lancer un nouvel appel au recrutement de nouveaux « Soldats de France ». C'est notre avenir qui en dépend.



louisette.maupetit@gmail.com

Lionel MAUPETIT, président

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE Centenaire du monuments aux Morts

La commémoration du 11 novembre revêtait en 2023 une dimension particulière avec la célébration du centenaire du monument aux Morts de la commune. La cérémonie du souvenir était présidée par Xavier Philippot, maire de Vouvant, et Lionel Maupetit, président de l'association UNC-AFN Soldats de France Vouvant / Cezais et en présence du conseil municipal, du conseil municipal des enfants, d'autorités civiles et militaires, des sapeurs-pompiers du Centre de secours de Vouvant, des représentants des sections UNC-AFN Soldats de France des communes avoisinantes et de la population venue nombreuse.

Après un rassemblement place du Bail, le défilé s'est dirigé jusqu'à l'église Notre-Dame de l'Assomption où la messe du souvenir était célébrée par le Père Michel Grolleau, curé de la paroisse. A l'issue, la batterie-fanfare « Les Blés d'or / Le Sol natal » ouvrait la cérémonie au monument aux Morts.

C'est aux enfants de l'école que revenait la charge de la lecture nominative des « Morts pour la France » Vouvantais puis de chanter en chœur la Marseillaise.

Tous se retrouvèrent à la salle des fêtes pour un vin d'honneur offert par la municipalité. Après une évocation de l'histoire du monument aux Morts par Ludovic Géron, la foule présente pouvait aussi profiter de l'exposition réalisée par Gérard Belaud et Stéphane Poupin, consacrée au monument et à la grande guerre, exposition très visitée aussi durant toute l'après-midi.

La municipalité tient à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant contribué à l'organisation et au succès de cette journée.

SOCIÉTÉ DE CHASSE « LA SAINT-HUBERT DE VOUVANT-CEZAIS »



© La saint-hubert de Vouvant-Cezais

Trois manifestations ont été organisées en 2023, le traditionnel repas à Cezais, le pique-nique et l'assemblée générale qui s'est tenue à la salle des fêtes de Vouvant.

A noter les rendez-vous de 2024 : samedi 16 mars, le repas au local de chasse de la Devaudière à Cezais, l'assemblée générale le dimanche 2 juin à Vouvant et le samedi 24 août, le pique-nique au plan d'eau de Cezais qui sera animé par deux chanteurs.

La société de chasse « La Saint-Hubert de Vouvant-Cezais » vous adresse ses meilleurs vœux.



06 35 10 86 87
edmondleclercq2@gmail.com

Piégeur Vouvant : Bernard Bailly : 02 28 13 04 28
Piégeur Cezais : Francis Jourdain : 07 84 31 44 91

Centre de *secours de Vouvant* !

Le centre de secours de Vouvant, compte 24 sapeurs-pompiers dont 4 femmes et 1 sapeur appartenant à deux centres. 4 recrutements ont été signés en fin d'année, plus le recrutement de 2 jeunes sapeurs-pompiers, en cours de validation de leur brevet.

Ont été promus :

- Au grade d'adjudant-chef les adjudants Stéphane Dubois et Gérald Morvan
- Au grade de sergent le caporal-chef Ambroise Beaujault
- Au grade de 1ère classe le sapeur Erwan Morvan

Ont été décorés :

- Médaille pour service exceptionnel échelon argent à l'adjudant-chef Stéphane Dubois
- Médaille de 20 années de service remise aux adjudants-chefs Gérald Morvan et Yoann Grégoire
- Médaille de 10 années de service au sergent Ambroise Beaujault



Bilan opérationnel de l'année 2023 :

Le nombre de départ reste stable, aux alentours des 200 interventions.

Malgré les efforts de tous, il nous est toujours difficile de pouvoir assurer certaines interventions en journée.

Au nom des Sapeurs-Pompiers et de moi-même je vous adresse nos meilleurs vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2024 qu'elle vous apporte joie, bonheur, et santé.

Lieutenant Fabrice Terrien, chef de centre.



Journée anniversaire des 120 ans – Juillet 2023

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE VOUVANT

Bal des Pompiers,

Les pompiers vouvantais vous convient en 2024 à leur « Bal des Pompiers ». Cette fête aura lieu le 15 août sur la place du Bail pour un moment festif et de partage avec vous.

Sergent-chef Jean Claude JUILLET et adjudant-chef Gérald MORVAN, co-présidents de l'amicale

Mémo *santé*

Service des médecins de garde :

Centre d'appel « Médecins de garde »
au **116 117**.

Cabinet médical

► Docteur Christine ZALEWSKI
► Docteur Fabrice GRILLO
1 Rue du Vivier
Tél. **02 51 00 85 87**

Cabinet d'infirmières

► Marie-Andrée BOBINEAU
► Valérie CHARBONNEAU
► Cécile FONTAN
► Anne MAROLLEAU
► Isabelle MOREAU
3 Rue du Vivier
Tél. **02 51 00 82 56**

Pharmacie

► Marie-Claude MAUFFREY
1 Place de l'Église
Tél. **02 51 00 80 15**

Kinésithérapeutes

► Charles BORSUS
7 Impasse du Noyer
Tél. **02 51 00 80 26**

Kinésithérapeute à domicile

► Fabienne ALLOUAT
Tél. **06 30 35 38 58**

Service des pharmacies de garde :

Un NUMÉRO et un SITE INTERNET pour toute la France : le
32 37 ou **3237.fr**



Ambulancier-taxi

► Ambulances et taxis Vouvantais
22 Bel-Air
Tél. **02 51 00 85 39**

EHPAD Les Orettes

1 Rue du Bocage
Tél. **02 51 00 85 85**

Transport solidaire

Le nombre de bénéficiaires sur la commune est de 42 personnes. Les utilisateurs sont très satisfaits de ce service qui donne indépendance et autonomie aux personnes pour faire des courses, aller chez le coiffeur ou se rendre à des rendez-vous médicaux.

Remerciements à tous les chauffeurs sans qui ce service n'existerait pas : Cécile, Laurence, Marie, Maryse.

La section locale recherche un ou plusieurs chauffeurs afin de répondre aux nombreuses sollicitations.

Isabelle BELY

 **06 04 53 83 49**



MÉDECINE GÉNÉRALE : CONSULTATIONS AU CENTRE HOSPITALIER



Vous avez une demande de soins non programmés urgente et votre médecin n'est pas disponible ?

Ma situation médicale est évaluée et je suis orienté, si nécessaire, vers :

- Un rendez-vous de consultation avec un médecin généraliste au Centre de Soins Non Programmés (CSNP) de Fontenay-le-Comte
- Un autre professionnel de santé
- Les Urgences

Vous n'avez pas de médecin traitant et avez besoin d'une consultation de suivi (renouvellement, bilan, etc.) ?

Si vous n'avez pas ou plus de médecin traitant ou que vous ne parvenez pas à obtenir de rendez-vous, vous pouvez consulter un interne en SASPAS (Stage Ambulatoires en Soins Primaires en Autonomie Supervisée) au service des urgences du Centre Hospitalier de Fontenay-le-Comte.

L'interne en SASPAS est un médecin en fin d'études, qui pratique sous la supervision d'un maître de stage pendant 6 mois. Il reçoit ainsi les patients, seul ou accompagné d'un autre médecin pour les situations complexes.

Prenez rendez-vous auprès des SASPAS du CH de Fontenay-le-Comte :

Rendez-vous sur Doctolib « SASPAS CH Fontenay-le-Comte » ou par téléphone au 02 51 53 29 16

Calendrier des *manifestations* !

Date.	Evènement	Organisé par
SAMEDI 13 JANVIER	Galette de rois	Amicale Laïque
SAMEDI 13 JANVIER	Repas de la Sainte Barbe Repas à emporter	Amicale des pompiers
SAMEDI 20 JANVIER	Vœux de la commune	Municipalité
DIMANCHE 21 JANVIER	La forêt au fil des mois	Graine de nature
DIMANCHE 28 JANVIER	Ma Région Virtuose : musique baroque	Orgue & Musique à Vouvant
DIMANCHE 4 FEVRIER	Course d'orientation - CO 2	Les Echappés de Mélusine
DIMANCHE 18 FEVRIER	La forêt au fil des mois	Graine de nature
SAMEDI 2 MARS	Repas du foot Salle de Bourneau	Union Sportive Vouvant Bourneau Cezais
SAMEDI 16 MARS	Repas de la chasse Repas à emporter	Société de chasse la saint Hubert de Vouvant-Cezais
DIMANCHE 17 MARS	La forêt au fil des mois	Graine de nature
VENDREDI 16 AVRIL	Vente de pizza	Union Sportive Vouvant Bourneau Cezais
DIMANCHE 21 AVRIL	La forêt au fil des mois	Graine de nature
LUNDI 1 MAI	Randonnée pédestre	Union Sportive Vouvant Bourneau Cezais
DIMANCHE 8 MAI	Commémoration du 8 mai 1945	Municipalité
DIMANCHE 19 MAI	La forêt au fil des mois	Graine de nature
DIMANCHE 19 MAI	Fêtes des plantes	Comité des Fêtes
DIMANCHE 19 MAI	« Organistes en herbe » dans le cadre de la Fête des Plantes	Orgue & Musique à Vouvant
DIMANCHE 19 MAI	Expo fleurs/nature	Au delà de l'eau
SAMEDI 1 JUIN	Portes ouvertes « Venez découvrir le tennis »	Vouvantigny Tennis Club
DIMANCHE 9 JUIN	Elections européennes	
SAMEDI 15 JUIN	Fête de l'école	Amicale Laïque
DIMANCHE 23 JUIN	Fête de la musique	Orgue & Musique à Vouvant
DIMANCHE 30 JUIN	Vide grenier	Amicale Laïque
SAMEDI 6 JUILLET	Festival d'orgue : Requiem de FAURÉ Ensemble vocal POLYMNIE	Orgue & Musique à Vouvant

Date	Evènement	Organisé par
SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 JUILLET	Raid Mélusine	<i>Les Echappés de Mélusine</i>
JEUDI 11 JUILLET	Festival d'orgue : Jonathan SCOTT	<i>Orgue & Musique à Vouvant</i>
SAMEDI 13 JUILLET	Concert des élèves de l'Académie Lyrique Alto	<i>Orgue & Musique à Vouvant</i>
DIMANCHE 14 JUILLET	Fête du 14 juillet	<i>Comité des Fêtes</i>
JEUDI 18 JUILLET	Festival d'orgue : Jean-Baptiste COURTOIS	<i>Orgue & Musique à Vouvant</i>
JEUDI 25 JUILLET	Festival d'orgue : Antonio GARCIA	<i>Orgue & Musique à Vouvant</i>
JEUDI 1 AOÛT	Festival d'orgue : Philippe LEFEBVRE	<i>Orgue & Musique à Vouvant</i>
JEUDI 8 AOÛT	Festival d'orgue : Elsa SIRODEAU, soprano Virgile MONIN, orgue	<i>Orgue & Musique à Vouvant</i>
SAMEDI 10 AOÛT	Festival Croq'Art	<i>Au delà de l'eau</i>
SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 AOÛT	Promenade historique et musicale	<i>Patrimoines du Vouvantais</i>
DIMANCHE 11 AOÛT	Stage cyanotype	<i>Au delà de l'eau</i>
DIMANCHE 11 AU 16 AOÛT	Stage Carnet de voyages	<i>Au delà de l'eau</i>
JEUDI 15 AOÛT	Festival d'orgue : Juan DE LA RUBIA	<i>Orgue & Musique à Vouvant</i>
JEUDI 15 AOÛT	Bal des pompiers	<i>Amicale des pompiers</i>
JEUDI 22 AOÛT	Festival d'orgue : Paul GOUSSOT	<i>Orgue & Musique à Vouvant</i>
JEUDI 29 AOÛT	Festival d'orgue : Alma BETTENCOURT	<i>Orgue & Musique à Vouvant</i>
SAMEDI 21 SEPTEMBRE	Journées du Patrimoine François GOUTHE, bombarde & Jean-Pierre MAUDET, orgue	<i>Orgue & Musique à Vouvant</i>
DIMANCHE 22 SEPTEMBRE	Journées du Patrimoine Come BOUTELLA, Tuba & Christine MÉTAY-SEGUI, Orgue	<i>Orgue & Musique à Vouvant</i>
DIMANCHE 10 NOVEMBRE	Concours de belote à Cezais	<i>Union Sportive Vouvant Bourneau Cezais</i>
LUNDI 11 NOVEMBRE	Commémoration du 11 novembre 1918	<i>Municipalité</i>
SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 NOVEMBRE	Marché de Noël	<i>Comité des Fêtes</i>
SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 NOVEMBRE	Mini-concerts d'orgue pour les familles dans le cadre du Marché de Noël	<i>Orgue & Musique à Vouvant</i>
DIMANCHE 24 NOVEMBRE	Randonnée de l'Avent	<i>Amicale Laïque</i>

*Le calendrier des manifestations est actualisé régulièrement sur le site internet de la mairie
www.vouvant-vendee.fr et sur intramuros*

État *civil*!

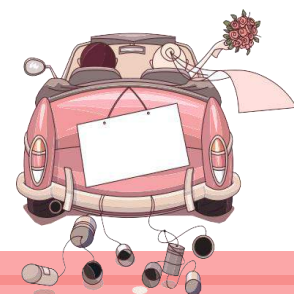
Naissances

- le 26 janvier 2023 Carl JEGO
de Romain JEGO et Laura CHAIRON
- le 20 septembre 2023 Éloi BEAUJULT
de Gonzague BEAUJULT et Charlotte GOODALL
- le 02 novembre 2023 Ayden RÉAUD BRIAT
de Donovan RÉAUD et de Anne-Fleur BRIAT



Mariages

- le 20 mai 2023 Marie VATEL
Alain LALLEMAND
- le 10 juin 2023 Lara GOLDSMITH
Julien CHIFFOLEAU
- le 16 juin 2023 Christine MARQUOIS
Fabrice BIENVENU
- le 02 septembre 2023 Hélène SIMONNET
Kevin COUDRAY
- le 23 septembre 2023 Rose NTOUTOUME
Valentin MEUNIER



Décès - inhumations

- | | | | |
|---------------------|---------------------------------|----------------------|--------------------------------|
| le 31 décembre 2022 | Aimé GODELAIN (84 ans) | le 24 juillet 2023 | Joëlle BROSSIER (82 ans)* |
| le 31 janvier 2023 | Jacqueline BONNEVILLE (89 ans) | le 24 juillet 2023 | Lucette VERDON (91 ans)* |
| le 1er février 2023 | Paulette FROMAGET (88 ans) | le 17 août 2023 | Marie-Thérèse BILLAUD (71 ans) |
| le 10 février 2023 | Monique PAINOT (101 ans) * | le 20 août 2023 | Paul BRÉMENT (96 ans)* |
| le 27 février 2023 | Claudette BODIN (80 ans) | le 28 août 2023 | Guy GARREAU (91 ans) |
| le 05 mars 2023 | Andrée MOUSSET (86 ans)* | le 15 septembre 2023 | Barbara COX (77 ans) |
| le 08 mars 2023 | Louis BARD (98 ans)* | le 18 septembre 2023 | Jeannine VERDON (73 ans) |
| le 21 mars 2023 | Yvonne CLERJAUD (94 ans)* | le 22 septembre 2023 | Pierre CAZES (73 ans) |
| le 22 avril 2023 | Marie-Paule BOURDEAU (72 ans) | le 28 septembre 2023 | Rémi BOURDEAU (89 ans)* |
| le 02 mai 2023 | Madeleine BOISSINOT (92 ans)* | le 09 octobre 2023 | Marie ROUSSEAU (72 ans) |
| le 03 mai 2023 | Gaston BODIN (76 ans) | le 11 octobre 2023 | Jacqueline MERCIER (94 ans) |
| le 1er juillet 2023 | Marie-Thérèse MARQUOIS (88 ans) | le 20 octobre 2023 | Georges AUBINEAU (95 ans) |
| le 15 juillet 2023 | Yves DURET (95 ans) | le 10 novembre 2023 | Claire MONTARU (87 ans) |
| le 17 juillet 2023 | Loïc TRIPOTEAU (72 ans) | le 13 novembre 2023 | André BELY (89 ans) |
| | | le 27 novembre 2023 | Adrienne BONNAUD (96 ans)* |
| | | le 30 novembre 2023 | Madeleine GIRARD (94 ans)* |

* personnes décédées à l'EHPAD de Vouvant

Les démarches !

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour toutes vos démarches administratives : extrait de naissance, carte nationale d'identité, changement de domicile, déclaration de décès... consulter le site internet de la commune à la rubrique : « **Vivre et séjourner à Vouvant** » puis dans « **Démarches** » et enfin sélectionner « **Démarches pour les particuliers** ». Cette page est la page officielle du site national de l'administration française et donc en permanence tenue à jour.

DÉMARCHES POUR VOS TRAVAUX

Tous travaux extérieurs (y compris travaux de remise en peinture huisseries et façade) **doivent faire l'objet d'une « déclaration préalable » ou d'une demande de « permis de construire »**. Vos démarches sont à effectuer auprès de la mairie de Vouvant.

La réglementation pour les demandes de travaux est la même sur l'ensemble du territoire national. Vouvant, bien que cité patrimoniale, n'a pas de règle différente en la matière.

► **Pour des travaux ne modifiant pas la surface de plancher ou la modifiant de moins de 20m², vous devez faire une « déclaration préalable ».**

Il s'agit en général de travaux de remplacement de couverture, remplacement de menuiseries (portes, fenêtres, volets), ravalement de façade, création ou remplacement d'une clôture, peintures des huisseries.

► **Pour des travaux qui modifient la surface de plancher de plus de 20m², vous devez alors obtenir un « permis de construire ».**

Il s'agit en général de : travaux d'extension, de surélévation, de construction d'annexes (garage, grand abri de jardin) ou de changement de destination d'un bâtiment (ex : grange transformée en habitation).

Pour information, la règle des 20m² est une simplification de la réglementation car ce seuil peut être porté à 40m² selon les cas.

Vous pouvez obtenir auprès de la mairie tous les renseignements et les formulaires selon le type des travaux que vous souhaitez effectuer.

► **Énergies renouvelables / règles d'urbanisme à Vouvant**

Dans le cadre des énergies renouvelables, les enseignes de magasin de bricolage, vantent de plus en plus l'installation de panneaux photovoltaïques à poser soi-même. Si le code de l'urbanisme ne prévoit aucune déclaration préalable (Article 421-2) pour des panneaux posés au sol d'une puissance inférieure à 3 kwc et d'une hauteur inférieure ou égale à un mètre quatre-vingt au-dessus du sol, il n'en résulte pas moins qu'une telle installation doit respecter les règles d'urbanisme applicables au terrain. Compte tenu des prescriptions patrimoniales de Vouvant, sous contrôle de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) une déclaration préalable s'impose. Pour toute installation, prendre contact avec la mairie.

FONDATION DU PATRIMOINE

Défiscaliser vos travaux de restauration

Vous êtes propriétaire d'un bien bâti d'intérêt patrimonial que vous envisagez de restaurer (façades, toitures, murs, menuiseries extérieures...).

Le bien se situe en zone rurale, dans un bourg ou une petite ville de moins de 20 000 habitants ou encore dans un site patrimonial remarquable (SPR).

Vous confiez les travaux à des artisans qualifiés de votre choix, qui vous garantissent une restauration dans les règles de l'art pour préserver au mieux ou restituer l'authenticité du bâtiment, l'ensemble étant visible de la voie publique.

Vous êtes très probablement éligible au label de la Fondation du Patrimoine qui vous permettra de déduire au moins 50% du montant des travaux de vos revenus imposables et de bénéficier d'une aide financière de la Fondation du Patrimoine.

Important : les travaux ne doivent pas avoir débuté avant de faire votre demande.



Contactez votre délégué de pays du sud-est vendéen :
François Bon : 06 81 06 45 35 - francois.bon2@wanadoo.fr
Claude Nouzille : 06 15 43 42 14 - nouzille@gmail.com
Siège régional à Angers : 02 41 39 48 98

Vie commerciale et artisanale !

COMMERCES

► CAFÉS - RESTAURANTS

Auberge de Maître Pannetier

Mathilde GAUVRIT
8 place du Corps de Garde
Tél. 02 51 00 80 12
aubergedemaîtrepannetier@gmail.com

Café du Miracle

Suzanne & Steven COPE
20 rue du Duc d'Aquitaine
Tél. 02 51 00 54 93
info@cafedumiracle.fr

Café Mélusine

Aurélié CAILLAUD & Louis-Adrien BEAUJAULT
19 rue du Duc d'Aquitaine
Tél. 02 51 00 81 34
cafe.melusine@orange.fr

La Grange du Hameau de Vouvant

Malick NGOM
La Girouette
Tél. 07 87 12 68 34
lagrange@lehameaudevouvant.com

Les délices de Mélusine (crêperie, glacier)

Léah BELL et Frédéric GARNIER
15 rue du Duc d'Aquitaine
Tél. 06 33 88 50 01

► BOULANGERIE – PÂTISSERIE

Le Fournil de Mélusine

Kévin DANIAUX
22 rue du Duc d'Aquitaine
Tél. 02 51 00 80 11
lefournilmelusine@gmail.com

► ÉPICERIE

Coop

11 rue du Duc d'Aquitaine
Tél. 07 68 28 46 86

► COMMERCES AMBULANTS

Loca'L pizza

Romain LAMBERT
Tél. 06 04 09 60 31
localpizza85@gmail.com
Place du Bail, le samedi soir, de 18h à 21h30

Poissonnerie

Frédéric SOULARD
Tél. 06 82 27 92 95
frederic.soulard0076@orange.fr
Passage à domicile sur appel le jeudi matin

Les Saveurs d'Antoine / Rôtisserie

Antoine GRISEL
Tél. : 06 38 74 16 28
Place du Bail, le dimanche matin, de 9h à 13h,
à partir du 14 janvier

► COIFFURE

Atelier Jana

Stéphanie POMMIER-TALON
3 bis place du Corps de Garde
Tél. 02 51 50 78 36
atelierjana85@gmail.com

► COUTURE

« Evasya Création »

Sylvie MEUNIER
37 rue des Granges
Tél. 06 37 90 58 22
evasyacreation@gmail.com

► PRODUCTEUR

Le Canard de Mélusine

Bertrand SOUCHARD & Gaëlle COURTIN
La Chaizeboire
Tél. 02 51 00 83 77
lecanarddemelusine@gmail.com

► AGENCES IMMOBILIÈRES

Agence Mélusine

Jérémy LAGEARD
13 rue du Duc d'Aquitaine
Tél. 02 51 00 82 54
info@agencemelusine.com

IAD Immobilier

Vincent QUELEN
46 rue des Granges
Tél. 06 16 62 09 82
vincent.uelen@iadfrance.fr

► DÉVELOPPEMENT PERSONNEL & PROFESSIONNEL

Corinne L'HOSTE

5 Grande Rue
Tél. : 06 17 20 59 08
corine-marielhoste@hotmail.fr

► FORMATION

SBS Services – Formation anglais

Michael SIMONDS
23 rue Malicorne
Tél. 07 85 21 92 72
info@sbservices.solutions

Apprentissage du français pour les étrangers

Nadine AVERTY
Tél. 06 45 44 85 99
nadine@averty.eu

► INFORMATIQUE

M@ilusine Informatique

Eric FORESTIER
La Folie
Tél. 07 52 62 26 88
mailusineinformatique@mail.com

► ART, BIJOUX, CRÉATIONS, DÉCORATIONS, VÊTEMENTS, BROCANTE & ARTISANS D'ART

Alfa

Anaïs LAINE

1 rue Basse des Remparts

Tél. 07 60 74 22 90

alfa.officiel@gmail.com

Atelier Lez' Art'

Dominique NICOU

5 place du Corps de Garde

Tél. 06 08 25 72 52

dominiquenicou1@worldonline.fr

Au-Delà de l'Eau

Penny G PECKMANN

Le Petit-Château

Tél. 06 59 00 49 91

L'Empreinte

• Céramique Raku

Christine BOUCHER

Tél. 06 60 29 14 97

christine.b86@orange.fr

• Bijoux

Aurélié BOUCHER

Tél. 06 24 88 62 28

lilipiket@live.fr

2 place du Corps de Garde

Encadreur d'Art

Pascal ROUXEL

« Le Verger du Chêne » - La Petite-Rhée

Tél. 06 76 51 09 41

contact@cadrespro.fr

Fonderie d'Art « La Mélusine »

Yann GIRAUD

Les Gâts

Tél. 02 51 00 89 90

giraudyann@neuf.fr

Galerie - Atelier Duc d'Aquitaine

Sylvie SALMON

3 rue du Duc d'Aquitaine

Tél. 02 51 50 02 60

galerieatelier.ducdaquitaine@gmail.com

Les Ateliers de la Mère

Yves PESTALOZZI

Rue du Calvaire

Tél. 07 61 60 82 11

Les Bijoux d'Anoushka

Anne CARDONA

9 rue du Duc d'Aquitaine

Tél. 02 51 50 78 36

contact@lesbijouxdanoushka.com

La Boutique de Béa

Béatrice BERGER

1 rue du Duc d'Aquitaine

Tél. 06 13 82 95 00

laboutiquedebea@gmail.com

Quand Marie-Madeleine chine

Bénédicte BATY

2 rue du Duc d'Aquitaine

Tél. : 06 15 08 63 88

baty.benedicte@orange.fr

Le sens de la rivière

Sophie TAFI

3 rue Basse des Remparts

Tél. 06 72 87 63 25

Sophie.tafi@gmail.com

Terra Color Création Kimpe

Danielle & Raymond KIMPE

7 place du Corps de Garde

Tél. 06 63 44 92 55

► ARTISANS

Créateur de meubles et objets originaux « Kréalaine »

Fabrice LAINE

La Garde

Tél. 06 03 70 14 66

krealaine@gmail.com

Dépannage électroménager, antenne

Frédéric RIMBERT

Les Basses-Guillotières

Tél. 06 03 54 67 95

rimbertdepannage@orange.fr

Ferronnerie « Gâtine Fer »

Nicolas BOUVIER

20 Bel-Air

Tél. 06 34 02 25 28

gatinefer@gmail.com

Maçonnerie Métay-Phelippeau

Anthony METAY

1 rue de la Filée

Tél. 02 51 00 81 82

maconneriemetay@gmail.com

Maçonnerie Robert Brooks

Robert BROOKS

27 rue Gâte-Bourse

Tél. 06 02 09 38 38

michelle_brooks@hotmail.co.uk

Menuiserie Piddat

Tony PIDDAT

47 rue du Vivier

Tél. 02 51 00 86 74

tony.eurlpiddat@wanadoo.fr

Menuiserie Portrait & Fils

Philippe et Stéphane PORTRAIT

La Petite-Rhée

Tél. 02 51 00 83 28

gerard.portrait.sarl@orange.fr

Menuiserie - BP Menuiserie

Bastien POUPIN

15 l'Alouette

Tél. 07 65 72 85 64

sarl.bpmenuiserie@gmail.com

► HÉBERGEMENTS

Alba Mélusine

Sheenagh MCLENNAN
45 rue des Granges
Tél. 07 85 55 39 68
albamelusine@gmail.com

Domaine de la Loge

Isabelle de LA PINTIERE
Domaine de la Loge
Tél. 02 51 69 66 94
ibdomaine@hotmail.fr

Gîte de la Forêt de Vouvant

Bruno MERAND
Maison forestière des Verreries
Tél. 06 87 53 45 62
meldebruno@yahoo.fr

La petite grange

Murielle et Stéphane PARPAILLON
45, rue des Granges
Tél. 06 35 37 75 12 / 06 03 48 01 51
parpaillon.murielle@gmail.com.fr

La tête dans nos étoiles

Florence et David BAILLY
86 Grande Rue
Tél. 06 82 75 38 98
latetedansnosetoiles@gmail.com

Le pavillon bleu

Emilie et Maxime Daviet
1 rue Malicorne
Tél. 06 83 30 02 71
lepavillonbleuvouvant@gmail.com

Le Meunier & Le Farinier

Anne-Marie & Louis ROBIN
Le Moulin Froment
Tél. 02 51 69 64 38
louis.robin@cario.fr

Le Soleil , Eglantine & Petit Cerisier

FISHER
Baguenard
Tél. 02 51 52 98 87
baguenardgitesvouvant.co.uk

Le Relais de la Grande Rue

Jacqueline BERLAND
26 Grande Rue
Tél. 02 44 57 55 53
contact@lerelaisdelagranderue.fr

Les oiseaux & Les papillons

Florence GARREAU & Ronan DANIEL
1 Les Pousses Vieilles
Tél. 06 81 10 80 00
florencegarreau@yahoo.fr

Les Remparts

Anita FROGER
12 rue Basse des Remparts
Tél. 02 51 52 65 67
anitafroger85@gmail.com

Maison Familiale Rurale

Route d'Antigny
Tél. 02 51 00 80 14
mfr.vouvant@mfr.asso.fr

Village de gîtes Le Hameau

La Girouette
Tél. 02 51 87 90 83
www.lehameaudevouvant.com

► GUIDES TOURISTIQUES

Le Monde de la Fée Morgane

Morgane BRENIER
45 rue du Duc d'Aquitaine
Tél. 06 77 40 41 70
www.morganebrenier.jimdosite.com
morgane.brenier@gmail.com

Vouvant & Moi

Janys VIVIES
7 rue du Calvaire
Tél. 07 62 87 31 30
www.vouvantetmoi.fr
contact@vouvantetmoi.fr

► MÉDIATEUR CULTUREL

Aux sources du patrimoine

Ludovic GÉRON
www.histoire-vouvant.com

Commune de Vouvant

Règlement d'utilisation du City stade

Pour permettre une meilleure qualité de vie collective et pour prévenir la dégradation du City Stade, le Conseil Municipal de Vouvant a décidé d'encadrer l'utilisation de cet équipement sportif. Voilà les nouvelles règles, fixées par l'arrêté municipal.

ARTICLE 1 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le City Stade est un équipement ouvert à tous, libre d'accès sous certaines conditions dans l'intérêt des usagers et des riverains. Ce site n'est pas surveillé. En y accédant, l'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les conditions et être conscient qu'il pourra lui être opposé. Ce règlement sera affiché sur le City Stade, à la mairie et sur le site internet de la commune.

ARTICLE 2 : DÉFINITION DES ACTIVITÉS

Le City Stade est exclusivement réservé à la pratique du football, du handball, du basketball, du volleyball, du ping-pong (tennis de table) et du tennis. Pour ce dernier, une réservation à la mairie pour disposer du filet est nécessaire.

ARTICLE 3 : CONDITIONS D'ACCÈS

Les personnes mineures sont sous la responsabilité de leur représentant légal.

L'accès au City Stade et son utilisation sont formellement interdits :

- Aux enfants de moins de 3 ans non accompagnés par un parent,
- Aux enfants de moins de 10 ans sauf sous la responsabilité d'un parent ou d'une tierce personne majeure.

Les utilisateurs doivent veiller à ne pas mettre en danger la sécurité des autres utilisateurs et à avoir un comportement respectueux. Les scolaires et services municipaux (périscolaire) sont prioritaires pour l'utilisation du site.

ARTICLE 4 : LES HORAIRES

Le City Stade est accessible tous les jours y compris le week-end, du lever au coucher du soleil.

ARTICLE 5 : CONDITIONS D'ORDRE ET DE SÉCURITÉ

D'une manière générale, les usagers doivent utiliser le City Stade dans le respect des autres et du matériel mis à leur disposition.

Sont donc formellement interdits dans l'enceinte du City Stade :

- Les boules de pétanque,
- Vélos, cycles et engins motorisés,
- Les chaussures à crampons.

Il est également interdit :

- De troubler le calme et la tranquillité des lieux en entraînant des nuisances sonores pour les riverains, en utilisant du matériel sonore (poste de radio, téléphone portable, instruments de musique, pétards, fusées, etc.) et/ou par le fait de rassemblements ou attroupements bruyants,

- De modifier, de rajouter, même de façon provisoire, toutes sortes d'obstacles de structures, de matériels non adaptés ou hors normes,

- D'utiliser cet espace pour d'autres activités que celles sportives notifiées ci-dessus,
- D'escalader ou de grimper sur les panneaux de basket, buts, ou rambarde et les filets en hauteur,
- De fumer des cigarettes ou autre,

- De manger, de consommer de l'alcool, d'introduire des bouteilles en verre, des flacons en verre, des cannettes.

L'accès à l'enceinte est formellement interdit aux animaux, même tenus en laisse.

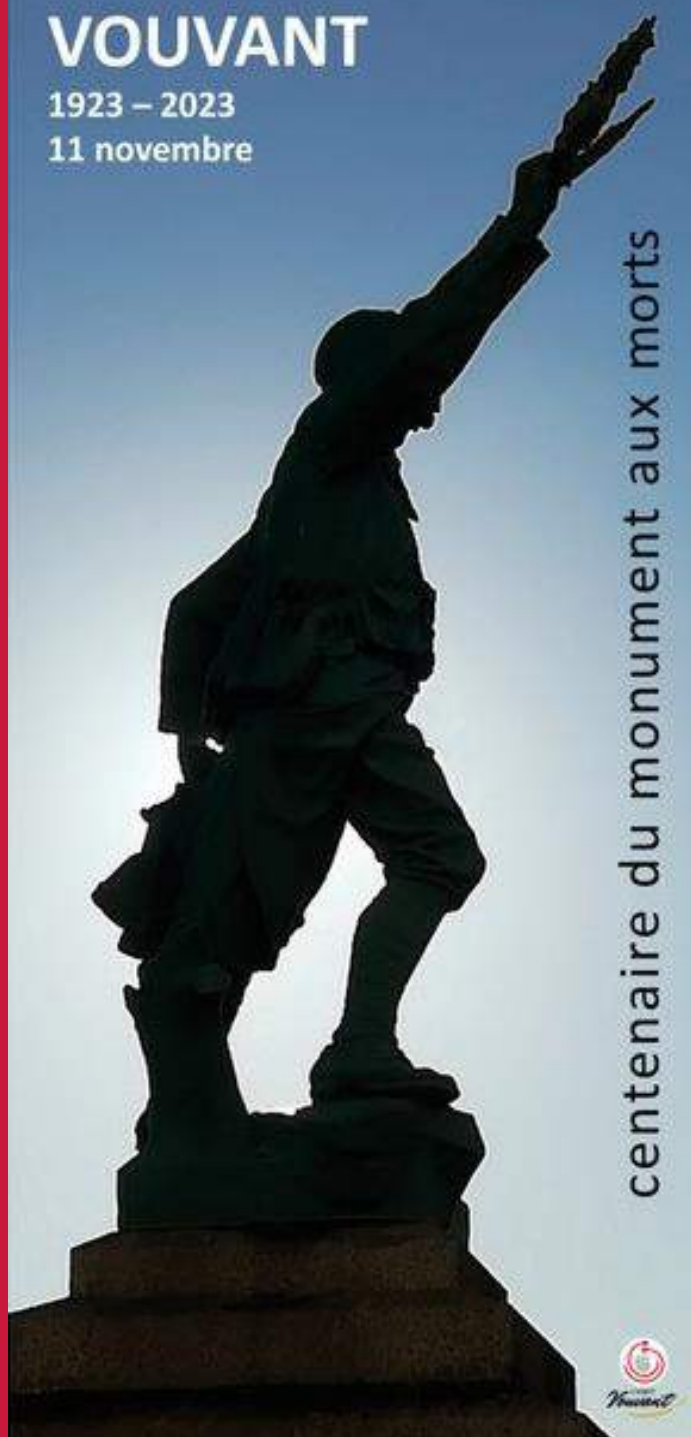
En cas de dégradations, de dégâts, les usagers ou toute personne qui constate ces dégâts seront tenus d'avertir la mairie au 02 51 00 80 21 ou les services de Gendarmerie (Tél : 17).

ARTICLE 6 : SANCTIONS

Tout manquement au respect d'utilisation entraînera un rappel à l'ordre avec l'obligation pour l'utilisateur de s'y conformer. Toutes dégradations sur les équipements entraîneront des poursuites financières, pour réparation, envers les contrevenants présents sur place. Le règlement intérieur sera applicable à partir du 15 décembre 2023 et une ampliation sera adressée au commandant de la Brigade de Gendarmerie de la Châtaigneraie.

VOUVANT

1923 – 2023
11 novembre



centenaire du monument aux morts

MAIRIE

10 place de l'Église
85120 Vouvant
02 51 00 80 21
mairie.vouvant@wanadoo.fr
www.vouvant-vendee.fr

HORAIRES

Mardi et jeudi : 8h30-12h et 14h-17h
Mercredi et vendredi : 8h30-12h
Samedi : 10h-12h
Fermée le lundi

